

## La Covid impose le distanciel aux élèves de plus de 200 établissements

*Des centaines de cas positifs recensés au sein des cadres pédagogiques et administratifs*

### Quid des apprenants ?



Lire page 3

Hausse de la valeur des exportations agricoles durant la campagne 2019-2020



Plus de 39 MMDH de produits alimentaires exportés

Page 14

L'artiste marocain Aziz Saādallah tire sa révérence



Page 16

Les refoulements des migrants s'intensifient dans les pays du Maghreb



Page 4

Dernier carré de la Ligue des champions  
Ce qu'il faut savoir sur les protagonistes



Page 30

# Nasser Bourita : *S.M le Roi veille à soutenir le dialogue inter-libyen sans imposer de solutions*



Les instructions de S.M le Roi Mohammed VI concernant le dialogue inter-libyen qu'accueille le Maroc sont claires et consistent à soutenir les parties libyennes dans le dialogue sans toutefois imposer de solutions, a affirmé le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Toute ingérence extérieure dans la question libyenne aura des répercussions sur l'Afrique du Nord et sur le Maroc, tout comme les activités croissantes des groupes terroristes, a-t-il souligné dans un entretien accordé à

"Sky News Arabia".

La politique étrangère adoptée par le Royaume, sous le leadership de S.M le Roi Mohammed VI, est "basée sur la clarté, l'ambition et la transparence avec n'importe quel pays", a enchaîné Nasser Bourita.

"Le Maroc a interagi avec la volonté des Libyens de dialoguer, et ils ont eux-mêmes choisi de se réunir à Bouznika", a-t-il souligné, ajoutant que le Royaume soutient une solution pacifique au dossier libyen, l'arrêt de l'ingérence étrangère et l'unité du pays.

D'autre part, le ministre a passé en revue les résultats obtenus au cours

des sessions du dialogue inter-libyen de Bouznika, notamment les accords conclus sur les critères et les mécanismes pour occuper les postes de souveraineté, prévus par l'article 15 de l'Accord politique libyen de Skhirate, signé en décembre 2015.

Abordant la question de l'immigration, Nasser Bourita a signalé l'existence d'une exagération médiatique et d'une exploitation politique de cette question par les pays européens, faisant observer que seuls 1,5 million d'Africains sont concernés par l'immigration clandestine dans le monde, dont 20% voyagent en Europe, soit

0,5% du volume de l'immigration mondiale.

Le ministre a estimé que l'immigration clandestine implique une responsabilité partagée entre les pays d'origine, de transit et d'accueil, mettant l'accent sur la nécessité de lutter contre les réseaux migratoires plutôt que de criminaliser les immigrés.

Le Maroc assume ses responsabilités liées au dossier d'immigration, a-t-il assuré, rappelant que la politique adoptée par le Royaume dans ce domaine a permis de régulariser la situation de plus de 50.000 immigrés subsahariens.

## L'ONU exhorte les dirigeants libyens à privilégier l'intérêt national



L'ONU a affirmé lundi que le dialogue politique inter-libyen, prévu en Tunisie début novembre pour tenter de sortir la Libye du chaos, serait ouvert aux dirigeants ne visant pas de postes gouvernementaux

mais pensant d'abord à leur pays.

"Nous souhaitons voir des gens qui ne sont pas là pour leur propre carrière politique mais pour leur pays", a souligné Stephanie Williams, émissaire par intérim des Nations unies en Libye, après une rencontre

avec le président tunisien Kais Saïed.

La Libye est actuellement déchirée entre deux autorités rivales: le Gouvernement d'union nationale (GNA) dans l'Ouest, basé à Tripoli et reconnu par l'ONU, et un pouvoir incarné par Khalifa Haftar, homme fort de l'Est.

Le dialogue de Tunis, qui débutera le 26 octobre par visioconférence avant de se poursuivre début novembre en face à face, réunira de nombreux membres du Parlement de Tobrouk (est) et du Haut Conseil d'Etat (ouest), ainsi que des participants sélectionnés par l'ONU, a indiqué Stephanie Williams.

Interrogée sur la présence du maréchal Haftar ou du Premier ministre du GNA, Fayez al-Sarraj, l'émissaire a souligné que "la condition pour participer à ce dialogue est de renoncer à être considéré pour occuper des postes gouvernementaux de premier rang".

"Cela inclut le conseil présidentiel, le

Premier ministre, les ministères et différents postes de souveraineté", a-t-elle précisé à l'AFP lors d'une conférence de presse.

"L'objectif de cette réunion est d'arriver à des élections nationales", a-t-elle ajouté.

Le ministre tunisien des Affaires étrangères Othman Jarandi a de son côté appelé à "un dialogue direct entre les Libyens, sans ingérence".

Interrompu à maintes reprises depuis les accords de Skhirat en décembre 2015, le processus politique libyen a été mis à mal par l'offensive militaire du maréchal Haftar qui a tenté, sans succès d'avril 2019 à juin 2020, de prendre le contrôle de Tripoli.

Les deux camps rivaux, encouragés par l'ONU, sont retournés en septembre à la table des négociations avec des réunions thématiques: institutionnelle au Maroc, militaire en Egypte et politique en Suisse.

# La Covid impose le distanciel aux élèves de plus de 200 établissements

*Des centaines de cas positifs parmi les cadres pédagogiques ou administratifs*

## Quid des apprenants ?



Lors d'une intervention à la Chambre des représentants, le ministre de l'Éducation nationale a indiqué que 1.400 cas de contamination au nouveau coronavirus ont été recensés depuis l'entame de l'année scolaire, le 7 septembre dernier au sein de la famille de l'éducation nationale. En conséquence, 210 établissements ont dû fermer leurs portes, renvoyant chez eux, pour des cours à distance, près de 100.000 élèves. Le distanciel a également rythmé le quotidien d'un million d'élèves dans 20 communes et 2.400 écoles.

Pour avoir un ordre de grandeur, ces 1.400 cas représentent

0,02 % des neuf millions d'élèves, dont 700.000 nouveaux, inscrits pour la rentrée scolaire 2020-2021. Sur ces neuf millions, un million sont pensionnaires d'écoles privées. Par contre, le MEN ne dit pas combien de cas ont été recensés chez ces derniers. En revanche, Saïd Amzazi révèle qu'en plus des 1.400 cas recensés auprès des élèves, 1.500 cas ont été détectés parmi les enseignants, 245 cas parmi les cadres pédagogiques et 158 parmi les cadres administratifs. Enfin, le ministre de tutelle a confié que des entorses au protocole sanitaire ont été constatées par les commissions d'inspection dans 300 écoles privées et 4.500 établissements publics.

Ces chiffres ont été dévoilés dans un contexte sanitaire inquiétant. Un constat corroboré à la fois par le prolongement de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 10 novembre, adopté par le Conseil du gouvernement, réuni jeudi dernier à Rabat, ainsi que par les différents bilans sur la situation épidémiologique. Si l'on met de côté la baisse constatée lundi (18h), avec 1.357 nouveaux cas recensés, pour des raisons administratives, dimanche étant un jour « off », force est de constater que la courbe des cas actifs n'en finit plus de grimper. On en dénombre 21.627 dont 464 dans un état sévère ou critique. En conséquence, le taux d'occupation des lits de réanimation est de 23%. Le taux de létalité est lui aussi à surveiller de près. Il atteint 1,7%, en comptant les 31 décès enregistrés lundi (18h), pour un total de 2.636 disparitions dues au Sars-Cov2 depuis le début de l'épidémie dans le pays en mars dernier. En parallèle, 2.091 nouvelles guérisons ont été enregistrées, lundi, portant le cumul à 129.498 rémissions,

pour un taux de 84,2%.

Pour l'heure, le Maroc s'avance en eau trouble. Avec plus de 2000 cas Covid+ recensés quotidiennement depuis quelques semaines, un avenir où le Covid-19 ne s'inviterait plus dans notre quotidien n'est pas pour demain. D'autant que, d'après le chef du gouvernement, Saïd Eddine El Othmani « il n'y a pas de vaccin direct ». Autrement dit, l'échéance de janvier 2021 risque d'être intenable et le virus surviendrait à une hypothétique campagne

de vaccination. Un flou dont on se serait bien passé, même s'il est en quelque sorte, le reflet d'une gestion très approximative de la pandémie par le gouvernement.

En effet, si le point de presse quotidien du ministère de la Santé a été sucré du paysage audiovisuel, d'autres éléments ont également disparu. À commencer par les résultats des campagnes de dépistage au sein des unités industrielles qui avaient créé des remous au cœur de l'été. Aujourd'hui, on n'en entend

plus parler. Est-ce parce qu'il n'y a plus de campagnes de dépistage consacrées à ces unités ? Ou bien parce que le gouvernement ne juge pas utile de communiquer ce genre d'informations à ses citoyennes et citoyens ? En tout cas, le flou persiste et il est loin d'être artistique. C'est même un non-sens. Mais ce ne sera ni la première ni la dernière fois que l'Exécutif brille par ses faiblesses en termes de gestion et de communication.

C.E

## Ouverture de 10.000 mosquées à partir de vendredi

Le nombre des mosquées ouvertes a été porté à 10.000 et la prière du vendredi ainsi que les cinq prières y seront accomplies à partir du vendredi 28 Safar 1442 H correspondant au 16 octobre 2020, annonce le ministère des Habous et des Affaires islamiques.

Le ministère a indiqué dans un communiqué qu'il veillera à faire réussir cette opération et à en assurer le suivi, en coordination avec les autorités compétentes.

Les mêmes précautions sanitaires, prises dans les mosquées déjà ouvertes pour les cinq prières, seront tenues en compte pour la prière du vendredi, précise le communiqué, ajoutant que l'évolution de la situation épidémiologique aux niveaux national et local sera également prise en considération.

### AVIS DE VENTE A GUICHET OUVERT



## LOTISSEMENT AKKOZ

### LOT EQUIPEMENT POUR CENTRE COMMERCIAL A SAFI

Al Omrane Marrakech-safi met en vente à guichet ouvert un lot équipement pour centre commercial à Safi dont les caractéristiques sont mentionnées dans le tableau ci-après :

localité	Lotissement	Type de produit	Superficie à proximité (m²)
SAFI	AKKOZ	LOT EQUIPEMENT POUR CENTRE COMMERCIAL	740



**Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec les agences ci-dessous :**

Agence Al Omrane Marrakech  
Bd Med V, place du 16 novembre-Gaëtz-Marrakech  
Tél: 05 24 44 78 38

\*Agence Commerciale Safi-Youssefoula  
Avenue Mohamed V - Nouvelle Ville Safi  
Tél. : 05 24 61 27 18

**080 100 15 16**  
Prix d'une communication locale

[www.alomrane.gov.ma](http://www.alomrane.gov.ma)

\*\*Fermance au siège de la Société à l'Agence commerciale Régionale Al Omrane Marrakech.

\*Du lundi au Vendredi de 08:30 à 18:00

\*SAMEDI de 10:00 à 14:00

AL OMRANE Marrakech-safi  
Bd Med V, place du 16 novembre-Gaëtz-Marrakech Tél: 05 24 44 78 38 / Fax : 05 24 44 62 18  
AL OMRANE Marrakech-safi est une filiale du Groupe Al Omrane.

#### PROFITEZ DE VOTRE NOUVELLE EXPÉRIENCE CLIENT AVEC AL OMRANE

**MON CONSEILLER VIRTUEL**

Demandez des informations 24/24 sur votre Smartphone



080 22 48 41 15  
Al Omrane Bus

**APPELS VIDÉO**

Nez pas en Vidéo



Disponible via 31 appels vidéo au service de votre choix

**« RDV »**

Programmez un RDV



Sur le site web [www.alomrane.gov.ma](http://www.alomrane.gov.ma)



# Les refoulements des migrants s'intensifient dans les pays du Maghreb



*Pourtant, les tentatives de passage ne cessent pas*



**L**es refoulements massifs des migrants vers leurs pays d'origine ou des pays tiers dévoilent-ils le nouveau visage des politiques migratoires des pays d'Afrique du Nord ? Selon l'Alarme Phone Sahara (APS), plus de 2.500 citoyens de différents pays d'Afrique subsaharienne ont été victimes des opérations de refoulements effectuées entre fin septembre et début octobre 2020 par le Maroc et l'Algérie.

De son côté, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a indiqué que 540.000 migrants ont été expulsés de la Libye et de l'Algérie vers le Niger entre janvier et octobre derniers ; soit le double du chiffre enregistré en 2018 (267.000 personnes).

L'Algérie demeure le pays maghrébin le plus actif au niveau du nombre des personnes expulsées. Selon le Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE), près de 500 migrants ont été expulsés hebdomadairement de l'Algérie vers le Niger. MSF a évalué, de son côté, à près de 24.000 le nombre de ceux qui ont été expulsés, certains de force, vers le Niger, rien qu'entre janvier et octobre 2019.

Selon le HCR, depuis le début de septembre, elle a expulsé plus de 3.400 migrants d'au moins 20 nationalités vers le Niger, dont 430 enfants et 240 femmes. Cela porte le nombre de personnes expulsées sommairement vers le Niger au cours de cette année à plus de 16.000, dont un peu plus de la moitié sont des Nigériens.

Ces refoulements sont souvent effectués par des convois de camions ou de bus remplis de Nigériens qui sont remis à l'armée de leur pays dans ce que l'on qualifie d'opérations de rapatriement « officielles » alors que d'autres migrants sont transportés dans des convois de nationalités mixtes et abandonnés dans le désert près de la frontière.

Le HCR a observé que les rafles et les expulsions en Algérie ont fortement augmenté depuis le début de la pandémie de Covid-19

en mars et que même des enfants non accompagnés et des enfants séparés de leur famille lors des rafles - certains âgés de moins de 10 ans - ont été détenus et expulsés.

Pour Hassan Ammari, activiste auprès d'Alarmphone Watch the Med, les chiffres concernant le refoulement des migrants demeurent incomplets et inexacts puisqu'il s'agit seulement de données récupérées grâce à des témoignages, à des articles de presse ou à des organismes humanitaires ou autres. « Les expulsions des migrants se passent souvent en catimini, loin des caméras et des regards indiscrets. Cette situation est plus palpable dans le cas de l'Algérie et de la Libye où règne la culture du secret », nous a-t-il indiqué. Et de poursuivre : « La plupart des données sont récoltées au niveau des frontières entre l'Algérie et le Mali ou entre l'Algérie et le Niger, notamment au niveau de la ville d'Assamaka. Même le HCR et l'OIM sont très réservés concernant la publication de ces chiffres. Parfois, les deux organismes onusiens sont déconnectés de la réalité et ne savent rien sur ce qui se passe sur le terrain. Cette situation risque de perdurer en l'absence d'un observatoire indépendant qui fournirait des statistiques fiables pour toute la région ».

Notre interlocuteur estime qu'il y a de nouveau un durcissement des politiques de refoulement depuis l'année 2017. Un durcissement qui atteste, selon lui, de la vigueur des pressions européennes sur les pays de transit des migrants.

De son côté, Mohammed Charef, directeur de l'Observatoire régional des migrations, espaces et sociétés (ORMES) (Faculté des lettres et des sciences humaines d'Agadir) considère que les refoulements ont servi de monnaie d'échange dans les politiques migratoires des pays du Maghreb. Et cela ne concerne pas que les migrants subsahariens. « Souvenez-vous des expulsions opérées par les Algériens contre des migrants marocains ou celles opérées par les Libyens contre les

Tunisiens ou par les Mauritaniens contre les Sénégalais », a-t-il rappelé. Et de préciser : « Les expulsions ont toujours existé et elles n'ont jamais cessé. C'est l'ampleur et le nombre des expulsés qui changent. Globalement, ces refoulements sont consentis et se font en préparation avec l'OIM, mais cela n'empêche pas qu'il y ait des expulsions forcées. Et ce genre de refoulements est possible dans des pays comme la Libye et l'Algérie vu qu'ils ont des frontières communes avec des pays subsahariens. Et ce n'est pas le cas du Maroc ou de la Tunisie. Les refoulements forcés coûtent cher et exigent toute une logistique ».

Mais, est-ce que ces politiques de refoulement sont fructueuses ? « Absolument pas, répond Hassan Ammari. La preuve en est l'augmentation du nombre de tentatives de passage vers l'Europe. Sur certaines routes migratoires, nous avons constaté une augmentation de 200% à 300%. Tel est le cas des flux en provenance de l'Afrique de l'Est (Somalie, Soudan, Ethiopie...) ou de l'Afrique de l'Ouest (Cameroun, Guinée Bissau, Sénégal...) ». Et de préciser : « Nous avons constaté également la hausse des départs à partir du Rif où nous avons compté le passage de 175 personnes en seulement 72 heures. Les départs à partir des côtes algériennes ont également augmenté. Idem pour la Tunisie. Mieux, nous avons observé la réactivation des anciennes routes migratoires comme c'est le cas pour les routes en provenance du Liban qui étaient actives durant la moitié des années 1990 et le début des années 2000. C'est le cas également de la route maritime entre le Maroc et le Portugal qui était active entre 1995 et 1998 ou les routes des Îles Canaries. Il est clair que la situation de crise sanitaire liée au Covid-19 n'a pas empêché des milliers de jeunes de tenter de chercher de nouvelles perspectives sous d'autres cieux ; notamment en Espagne et en Italie ».

Pour sa part, Mohammed Charef estime qu'avec ou sans politiques d'expulsion, la

question migratoire demeurera d'actualité tant qu'il y aura un déséquilibre mondial sur tous les plans (économique, social, juridique...) et tant qu'il y aura un besoin européen de migrants. « Il y a tout un pan de l'économie européenne qui dépend de la main-d'œuvre considérée comme moins coûteuse, maniable à volonté et corvéable à merci... », a-t-il noté. Et de rappeler : « Pas plus tard que la semaine dernière, la France a organisé un pont aérien pour faire venir des saisonniers marocains en vue de « sauver les récoltes » de clémentines. Ce sont les agriculteurs corses qui ont financé les cinq vols ayant acheminé cette main-d'œuvre. Mais, cette nécessité reste non reconnue par les politiques ».

Concernant la réactivation des anciennes routes migratoires, le directeur de l'ORMES estime que cette réactivation est tout à fait normale. « Vous fermez les portes devant un migrant, il passe par la fenêtre. Et c'est connu que dès qu'un lieu de passage est surveillé, il devient plus dangereux et plus cher et, du coup, on cherche de nouvelles routes ou on revient aux anciennes qui ont tendance à être oubliées mais pas totalement. Prenez le cas du Maroc, Gibraltar a constitué, durant le début des années 2000, le point de passage essentiel pour les migrants, mais dès l'installation d'un système européen de surveillance, la situation a complètement changé avec l'émergence d'autres routes comme celle des Îles Canaries (qui ont constitué pendant les années 2007, 2008 et 2009 un point de passage important vers l'Espagne), l'Algérie, la Tunisie, la Libye et la Turquie par la suite », nous a-t-il expliqué avant de conclure : « Il faut préciser, cependant, que derrière ces évolutions, il y a des réseaux et des passeurs. En effet, emprunter ces routes ne peut pas se faire individuellement. C'est rare ».

**Hassan Bentaleb**

## Prochaine visite au Maroc du secrétaire d'Etat adjoint américain aux Affaires du Proche-Orient



Le secrétaire d'Etat adjoint américain aux Affaires du Proche-Orient, David Schenker, est attendu prochainement au Maroc pour une visite destinée à «promouvoir davantage le partenariat stratégique» entre Washington et Rabat, a indiqué lundi le département d'Etat des Etats-Unis.

«Au Maroc, le secrétaire adjoint Schenker, accompagné de l'ambassadeur David T. Fischer, rencontrera des représentants du gouvernement pour discuter des possibilités d'accroître la coopération économique et sécuritaire afin de promouvoir davantage le partenariat stratégique américano-marocain», a souligné la même source dans un communiqué.

La visite dans le Royaume s'inscrit dans

le cadre d'une tournée du haut diplomate américain (du 12 au 21 octobre) qui commence au Liban et se termine au Royaume-Uni.

Reflète d'une alliance solide et ancienne, le partenariat stratégique entre le Maroc et les Etats-Unis englobe une multitude de volets diplomatique, de défense et économique, ainsi que les échanges culturels et humains.

Plusieurs instruments ont été mis en place par les deux parties pour permettre à ce partenariat de déployer son plein potentiel, notamment le Dialogue stratégique, le Conseil consultatif de défense, l'accord de libre-échange, l'unique en son genre dans le continent africain, outre les deux compacts du Millenium Challenge.

## Le chef de la diplomatie libanaise remercie le Royaume

Le ministre des Affaires étrangères et des Expatriés du gouvernement intérimaire du Liban, Charbel Wehbe, a exprimé lundi ses «remerciements au Maroc pour ses efforts visant à aider le peuple libyen à surmonter sa crise actuelle».

Lors de sa rencontre avec l'ambassadeur du Maroc au Liban, M'hamed Grine, le responsable libanais a exprimé l'espoir que ces efforts contribueraient à permettre au peuple libyen de surmonter ses divergences et d'assurer la sécurité et la stabilité dans le pays.

De son côté, le diplomate marocain a informé le ministre libanais du deuxième round du dialogue inter-libyen qui a réuni, du 2 au 6 octobre à Bouznika, les délégations du

Haut Conseil d'Etat et de la Chambre des représentants, ajoutant que ces pourparlers ont été sanctionnés par des accords globaux sur les critères et les mécanismes pour occuper les postes de souveraineté, prévus par l'article 15 de l'Accord politique libyen de Skhirat.

M'hamed Grine a souligné, à ce propos, que plusieurs pays et diverses organisations internationales ont loué l'initiative du dialogue en faveur de la paix et de la stabilité en Libye portée par le Royaume du Maroc.

Cette réunion a également été l'occasion pour les deux parties de discuter des relations bilatérales, de l'évolution de la situation aux niveaux régional et international et de l'action arabe commune.



## L'hôpital militaire marocain de Beyrouth a prodigué plus de 51.000 prestations médicales

L'hôpital militaire de campagne, déployé sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI à Beyrouth, a prodigué à ce jour un total de 51.223 prestations médicales au profit des personnes touchées par l'explosion tragique survenue dans le port de Beyrouth.

Depuis le lancement des services de cette structure médicale le 10 août dernier et jusqu'au 12 courant, 21.477 personnes ont bénéficié des soins médicaux offerts par le personnel de l'hôpital dans plusieurs spécialités.

Ainsi, le personnel médical

de l'hôpital qui incarne les valeurs de solidarité du Royaume envers ce pays frère, a effectué 394 interventions chirurgicales dans diverses spécialités, dont la chirurgie générale, l'orthopédie et médecine articulaire, la neurologie,

l'ophtalmologie, l'otorhinolaryngologie, la gynécologie, la chirurgie obstétrique, la réanimation, la chirurgie réparatrice des brûlures, l'anesthésie, la pédiatrie et la médecine générale.

Il a également fourni plusieurs traitements de base, dont 1672 analyses médicales et effectué 2645 examens aux

rayons, 1522 examens d'échocardiographie en plus de la distribution à titre gracieux de médicaments à plus de 17.254 personnes.

Depuis son déploiement sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, Chef suprême et Chef d'Etat-Major général des FAR, cette structure médicale offre ses services à un rythme constant afin d'alléger la souffrance du peuple libanais, a déclaré à la MAP le directeur de l'hôpital, le colonel major Kacem Chagar.

L'hôpital militaire, a-t-il poursuivi, continue de fournir ses services dans de bonnes

conditions et dans le strict respect des mesures de prévention et de précaution contre la pandémie de Covid-19.

Il a ajouté que le personnel médical, qui se compose d'environ 46 médecins et infirmiers, effectue des chirurgies pointues dans diverses spécialités ciblant les personnes touchées par l'explosion, ainsi que les patients provenant des hôpitaux locaux afin de contribuer à alléger la pression sur les établissements de santé de la capitale libanaise.

SM le Roi Mohammed VI avait donné ses Hautes instructions pour l'envoi d'une aide

médicale et humanitaire d'urgence à la République du Liban.

Le Souverain avait aussi donné ses Hautes instructions pour l'envoi et le déploiement à Beyrouth d'un hôpital militaire de campagne en vue d'apporter les soins médicaux d'urgence aux populations blessées dans l'explosion tragique.

Au moins 191 personnes ont été tuées et près de 6.000 autres ont été blessées dans l'explosion mortelle survenue dans le port de la capitale libanaise, alors que des dizaines d'autres sont portées disparues.

# Le Maroc appelle à des actions concrètes et concertées contre la criminalité transnationale

**L**e Maroc a plaidé, lundi à Vienne, pour des actions concrètes, concertées et coordonnées sur le terrain, par l'entremise des différents canaux de la coopération régionale et internationale, pour une lutte efficace et efficiente contre la criminalité transnationale organisée dans toutes ses formes et manifestations.

"La lutte contre la criminalité organisée ne pourrait être maîtrisée qu'à travers une prise de conscience continue des dangers de la criminalité, dans toutes ses formes et manifestations sur l'humanité, et une conviction profonde de l'importance de la prise d'actions concertées, coordonnées et orientées dans le cadre d'une coopération renforcée et soutenue pour laquelle le Maroc plaide depuis des années", a affirmé l'ambassadeur, représentant permanent du Royaume auprès des organisations internationales à Vienne, Azzeddine Farhane.

Intervenant à l'ouverture des travaux de la 10ème session de la Conférence des Etats parties à la Convention internationale sur la criminalité transnationale organisée (UNTOC), qui se tient du



12 au 16 octobre à Vienne, le diplomate marocain a souligné que l'option de la coopération et le principe de la responsabilité régionale et internationale partagée doivent constituer le pivot de toute action concrète basée sur une vision commune, réaliste, durable et constructive.

"Il est certain que l'émergence de nouvelles formes de criminalité, la facilité des déplacements et des échanges commerciaux internationaux, l'accès instantané à l'information, les technologies de pointe et le recours massif aux communications cryptées forment le terreau fertile sur lequel prospère la criminalité transnationale moderne", a-t-il soutenu.

Sur le plan de la gestion de la question migratoire, il a rappelé que le Maroc, qui a opté pour une démarche humaniste et responsable dans le traitement de cette question, s'est doté, depuis 2013, d'une "Stratégie nationale d'immigration et d'asile" qui a favorisé la réalisation d'un vaste programme de régularisation et d'intégration des migrants et des réfugiés au sein de la société marocaine.

Dans le cadre de la lutte contre la migration irrégulière, le Maroc continue à déployer des efforts d'envergure notamment en termes de démantèlement des réseaux de trafic des migrants et d'avortement des tentatives de migration irrégulière, a-t-il poursuivi.

En 2019, le Maroc a mis en échec près de 74.000 tentatives de migration irrégulière et démantelé 208 réseaux de trafic, tandis que les efforts de prévention et d'assistance ont été couronnés

par le sauvetage en mer de 19.554 migrants irréguliers, a-t-il précisé.

Sur le plan africain, a-t-il indiqué, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en sa qualité de "Leader de l'Union africaine sur la question de la migration", a été à l'initiative de l'élaboration de "l'Agenda africain pour la migration", incluant la création d'un "Observatoire africain de la migration", qui sera basé à Rabat, et dont les statuts ont été adoptés durant le 33ème Sommet de l'UA, tenu en février 2020.

Cet Observatoire africain des migrations, en tant qu'organe de l'UA, sera articulé autour d'une "triple fonction, de compréhension, d'anticipation et d'action", afin que les activités, de nature technique et opérationnelle, permettent de générer une meilleure connaissance du phénomène migratoire, de renseigner et de favoriser l'harmonisation de politiques migratoires efficaces.

Azzeddine Farhane a rappelé que le Maroc a adopté, en 2016, une loi relative à la traite des êtres humains et présidé, en septembre dernier, la 10ème session du Groupe de travail sur la traite des personnes.

Il a indiqué que les actes terroristes ont connu une croissance de 31% depuis 2011, en s'établissant à 4100 attaques au premier semestre de l'année en cours, alors que le nombre de décès dus au terrorisme a bondi de 26% en une année (12.507 contre 9.944 aux premiers six mois de 2019).

La région du Sahel, théâtre d'un regain de violence et terreau des groupes terroristes, continue de souffrir des actes

terroristes qui se sont multipliés par sept depuis la mi-2017 dans l'espace sahélo-saharien, a-t-il fait observer, notant que ces chiffres soulignent que l'Afrique a besoin plus que jamais d'une action "immédiate et déterminée" pour stabiliser le continent, consolider sa sécurité, et promouvoir son développement durable.

C'est dans ce contexte que le Maroc et l'Organisation des Nations unies (ONU) ont signé, la semaine dernière, un accord de siège pour l'établissement au Maroc du Bureau programme pour la lutte contre le terrorisme et la formation en Afrique de l'UNOCT (Bureau des Nations unies de lutte contre le terrorisme), a-t-il relevé.

S'agissant de la contribution du Maroc à la réflexion et à l'action internationale de lutte contre le terrorisme, le Maroc copréside, depuis 2016, le Forum global de lutte contre le terrorisme (GCTF), dont il est membre fondateur.

Lors de sa 17ème réunion du Comité de coordination, tenue le 29 septembre 2020, le Forum a adopté une Déclaration ministérielle porteuse d'un message d'unité et d'engagement face à la menace constante posée par le terrorisme, a-t-il signalé.

Et de conclure que le Forum a également adopté deux documents de bonnes pratiques portant sur les domaines de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent pouvant mener au terrorisme ainsi que sur la lutte contre le lien pouvant exister entre terrorisme et criminalité transnationale organisée.



**Azzeddine Farhane**

*L'option de la coopération et le principe de la responsabilité partagée doivent constituer le pivot de toute action concrète basée sur une vision commune, réaliste, durable et constructive*



## Attraper le coronavirus dehors ? *Rare mais pas impossible*



**L**a quasi-totalité des contaminations documentées au nouveau coronavirus se sont produites dans des espaces intérieurs, mais les experts estiment que le port du masque dehors se justifie car le risque n'est pas zéro. Et ce d'autant plus dans les endroits bondés où les gens se parlent à proximité et pendant longtemps, du type fêtes ou meetings électoraux.

Depuis le début de la pandémie, les études ont décrit des contagions dans des restaurants, des maisons, des usines, des bureaux, des conférences, des autocars, des avions... Une étude d'avril a identifié un seul cas de transmission extérieure, entre deux villageois en Chine, sur plus de 7.000 étudiés.

Dans une analyse de 25.000 cas, et non évaluée indépendamment, 6% des cas étaient liés à des environnements ayant une composante extérieure, du type sport, fêtes ou concerts: des lieux bondés où la distanciation physique n'était pas respectée, où les gens restaient souvent longtemps, circulaient et parlaient fort ou chantaient.

"Nous n'avons quasiment pas trouvé de cas dans des circonstances extérieures du quotidien", dit l'auteur Mike Weed, de

l'université Canterbury Christ Church, qui cite des marchés ouverts en Chine et en Amérique latine, ou un chantier à Singapour.

Les données disponibles indiquent que "l'extérieur est bien plus sûr que l'intérieur, pour une activité et une distance similaires", écrit un groupe de scientifiques et d'ingénieurs spécialistes de la propagation des virus respiratoires et de la qualité de l'air. "Le risque de transmission est bien plus faible dehors que dedans car les virus libérés dans l'air peuvent rapidement se diluer dans l'atmosphère", poursuivent ces experts, qui font la comparaison avec la fumée de cigarette. Depuis février, de multiples études ont accrédité la voie de contamination dite aérienne, par les nuages invisibles de gouttelettes microscopiques que nous libérons rien qu'en respirant (aérosols) -- pas seulement par les gouttelettes relativement plus grosses que nous expulsions en toussant et en éternuant, et qui peuvent atterrir directement sur le visage d'une personne dans un périmètre d'un ou deux mètres. Les plus petites gouttelettes flottent dans l'air pendant des minutes ou des heures, selon la ventilation. Dans une pièce mal aérée, mais

aussi dehors entre deux bâtiments sans courant d'air, elles peuvent s'accumuler et être inhalées par quelqu'un d'autre. On ignore la dose de particules virales nécessaire pour créer une infection, mais plus elle est conséquente, "plus la probabilité d'infection augmente", dit à l'AFP Steve Elledge, généticien spécialiste des virus à Harvard.

Le temps passé près d'une personne contagieuse sera un facteur clé: une seconde sur un trottoir ne semble pas suffire, il faut sans doute plusieurs minutes au moins. "Bien que ce ne soit pas impossible, il n'y a pas de preuve que le Covid-19 ait été transmis quand des gens se croisent à l'extérieur", conclut le groupe de chercheurs, qui recommande le masque dans les lieux bondés.

Linsey Marr, experte très citée à l'université Virginia Tech, dit à l'AFP qu'elle recommande le masque dehors si la zone est très fréquentée, et que "vous croisez les gens fréquemment, par exemple plus d'une personne par minute, à peu près, ce n'est pas une règle absolue". "Quand on croise les gens dehors, on peut inhaler un peu de l'air qu'ils expirent.

Toute exposition unique et brève comporte un risque très faible, mais ces

expositions s'additionnent avec le temps. Mon conseil est fondé sur un principe de précaution et sur le fait que porter un masque ne fait pas de mal", ajoute la scientifique.

Sur les terrasses de restaurants, le groupe conseille de garder une bonne distance entre les tables et de se masquer quand on ne mange pas. Il y a trop de variables pour chiffrer le risque exact sur un trottoir ou dans tel parc, cela dépend du vent, du nombre de gens mais aussi du soleil. Les rayons UV désactivent le virus, mais plus ou moins vite selon l'intensité (de quelques minutes à une heure). Les connaissances sont limitées car les scientifiques ont du mal à mesurer les concentrations de virus en extérieur, et à faire des expériences comme en laboratoire.

En termes de santé publique, les experts pensent en fine qu'il est plus efficace d'avoir une consigne simple et claire. "Une recommandation universelle est la stratégie la plus sûre", dit à l'AFP Kristal Pollitt, professeure d'épidémiologie et d'ingénierie environnementale à l'université Yale. Sans compter que sur un trottoir, un passant peut éternuer à l'instant où vous le croisez, rappelle-t-elle.

# Le gouvernement britannique critiqué pour avoir ignoré l'avis des scientifiques

**L**e gouvernement britannique est critiqué pour avoir ignoré la recommandation de ses experts scientifiques d'imposer immédiatement un court confinement dès septembre pour stopper la propagation du nouveau coronavirus, qui est reparti en flèche au Royaume-Uni. Le Premier ministre conservateur Boris Johnson est contesté pour sa gestion jugée erratique de la pandémie, qui a fait près de 42.900 morts au Royaume-Uni, sans équivalent en Europe, et contaminé quelque 618.000 personnes.

Dès septembre, le comité scientifique chargé de le conseiller avait préconisé la mise en place d'un confinement de "deux ou trois semaines" pour interrompre "l'augmentation exponentielle des cas", d'après le compte-rendu d'une réunion publié lundi soir, peu après l'annonce par Boris Johnson de l'introduction d'un système d'alerte à trois niveaux pour l'Angleterre.

Selon ce document daté du 21 septembre, les experts recommandaient également d'autres mesures à introduire "immédiatement", comme la fermeture des bars et restaurants, le télétravail, des cours uniquement en ligne dans les universités et l'interdiction de recevoir un autre ménage chez soi. Mais le gouvernement, qui cherche à tout prix à éviter un nouveau confinement national, n'en a adopté qu'une seule: le télétravail quand c'est possible. "Nous avons pris des mesures fermes, ciblées et proportionnées", a défendu mardi le ministre des Communautés, Robert Jenrick, sur BBC Radio 4, comme aussi l'interdiction de se rassembler à plus de six partout en Angleterre et la fermeture des pubs à 22H00. "Le Premier ministre doit trouver un équilibre entre protéger la vie des gens et le système de santé contre le virus, tout en donnant la priorité aux



choses qui comptent pour nous en tant que société, comme l'éducation et préserver le plus d'emplois possible", a-t-il ajouté. Alors que le gouvernement se targue toujours de "suivre la science", "il a de manière évidente rejeté d'importantes recommandations des scientifiques", a réagi Jonathan Ashworth, dans l'opposition travailliste.

De leur côté, certains élus conserva-

teurs se montrent critiques concernant les nouvelles restrictions, selon eux trop dures, imposées dans le cadre du nouveau système d'alerte à trois niveaux annoncé lundi pour simplifier le patchwork de mesures locales. Le premier niveau, "moyen", correspond aux mesures valables pour toute l'Angleterre. A "élevé", dans les zones actuellement sous restrictions locales, les réunions entre diffé-

rents ménages seront proscrites à l'intérieur.

Dans les régions au niveau "très élevé", comme à Liverpool où les pubs doivent fermer, des mesures supplémentaires seront appliquées avec le soutien des autorités locales. Le médecin-chef pour l'Angleterre, Chris Whitty, a toutefois prévenu que cela pourrait ne pas suffire.

## 244 morts en 24 heures en Russie, un record



**L**a Russie a dit mardi avoir enregistré 244 décès dus au nouveau coronavirus en 24 heures, un record

depuis le début de l'épidémie dans le pays qui fait face à une résurgence de la maladie. La Russie a aussi comptabilisé pour

le 3ème jour consécutif plus de 13.000 nouveaux cas quotidiens, avec 13.868 contaminations répertoriées.

Au total, 1,32 million de cas ont été détectés depuis mars et 22.966 décès. Les autorités continuent de se prévaloir d'une mortalité plus faible qu'en Europe occidentale, aux Etats-Unis ou encore au Brésil, où les morts quotidiens se comptent par centaines ou milliers suivant les pays au printemps. Certains critiques jugent cependant le nombre de décès russes sous-estimé, la Russie ne comptant que les cas où la maladie du Covid-19 est considérée comme la cause principale du décès. Le précédent record de 232 décès en 24 heures avait été enregistré le 29 mai, en plein confinement.

Malgré la résurgence de l'épidémie, les autorités russes affirment contrôler la situation et veulent à tout prix éviter de nouvelles mesures strictes de confine-

ment aux effets dévastateurs pour une économie qui était déjà atone avant la pandémie.

La Russie table par ailleurs sur l'efficacité du premier vaccin au monde contre le coronavirus, baptisé Spoutnik-V, comme le premier satellite spatial fabriqué par l'Union soviétique. Il est actuellement testé sur 40.000 volontaires mais perçu avec scepticisme par de nombreux experts étrangers, notamment parce que les recherches russes n'ont pas été publiées et que le produit a été qualifié de succès inconditionnel après des tests très restreints sur quelques dizaines de personnes.

Une grande partie de l'élite politique russe a dit néanmoins s'être fait vacciner, Vladimir Poutine citant notamment l'exemple de l'une de ses filles. Et le gouvernement espère le déployer massivement dans le pays avant la fin de l'année.

# Après quatre jours d'interrogatoire, fin de l'audition de Nicolas Sarkozy



L'audition de l'ex-chef de l'Etat français Nicolas Sarkozy par les juges chargés de l'enquête sur les soupçons de financement libyen de sa campagne présidentielle de 2007 s'est terminée lundi soir, au terme de quatre journées d'interrogatoire, a-t-on appris mardi de sources concordantes. "L'audition a pris fin hier soir", a indiqué à l'AFP une source judiciaire, sans plus de commentaires. "Il n'est plus entendu aujourd'hui" au tribunal, a confirmé à l'AFP Michel Gaudin, directeur de cabinet de Nicolas Sarkozy. Il s'est en revanche refusé à tout commentaire sur d'éventuelles nouvelles charges retenues contre l'ex-président. Lundi soir, une source

proche du dossier avait affirmé à des journalistes que l'audition, qui avait débuté le 6 octobre et s'était déjà déroulée sur quatre jours, reprendrait mardi. Dans ce dossier, l'ancien président a déjà été inculpé en mars 2018 pour "corruption passive", "recel de détournement de fonds publics" et "financement illégal de campagne" et placé sous contrôle judiciaire. Il n'avait plus été entendu par les juges depuis juin 2019, interrogatoire au cours duquel il avait dit être "totalement innocent dans cette affaire", dénoncé un "complot", puis refusé de répondre aux questions des juges. Mais le Parquet national financier a élargi les investigations à des faits d'"association de malfaiteurs", ou-

vrant la voie à des inculpations de nouveaux suspects et à une aggravation des poursuites contre les protagonistes déjà impliqués, dont M. Sarkozy. Fin janvier, les magistrats ont inculpé pour "association de malfaiteurs" l'un de ses ex-collaborateurs, Thierry Gaubert, soupçonné d'avoir touché des fonds provenant du régime libyen qui auraient pu alimenter la campagne pour la présidentielle de 2007. Puis, le 24 septembre, la Cour d'appel de Paris a rendu un arrêt validant très largement l'enquête. Saisie par l'ex-chef de l'Etat et trois de ses anciens ministres ainsi que par l'homme d'affaires Alexandre Djouhri, qui soulevaient une série de nullités, la Chambre de l'instruction a va-

lidé les investigations lancées il y a huit ans dans cette affaire aux multiples ramifications. M. Sarkozy s'est pourvu en cassation contre cet arrêt, a indiqué une source judiciaire à l'AFP. Témoignages de dignitaires libyens, notes des services secrets de Tripoli, accusations d'un intermédiaire: en sept ans de travail, les magistrats ont réuni une somme d'indices troublants qui ont donné corps à la thèse selon laquelle la campagne victorieuse de M. Sarkozy a été financée par le régime de Mouammar Kadhafi. Toutefois, aucune preuve matérielle indiscutable n'a pour l'heure été trouvée, même si des mouvements de fonds suspects ont conduit à neuf inculpations à ce jour.

## Au Nigeria, des membres présumés de Boko Haram tuent 14 agriculteurs



Des membres présumés du groupe jihadiste Boko Haram ont tué 14 agriculteurs dans le nord-est du Nigeria, a-t-on appris mardi auprès de responsables d'une milice pro-gouvernement. Les agriculteurs travaillaient lundi dans des champs irrigués dans le village de Ngwom, à 14 km de la capitale régionale Maiduguri, lorsque les assaillants les ont attaqués et leur ont tranché la gorge. "Ils ont massacré les fermiers, ils en ont tué 14. L'un d'entre eux, blessé par une profonde entaille, a survécu. Ils l'ont laissé pour mort", a déclaré un des responsables de la milice anti-jihadiste. L'unique survivant a été transporté à l'hôpital "entre la vie et la mort", a précisé un autre membre de la milice, Ibrahim Liman, qui a dressé le même bilan. Les attaques attribuées à Boko Haram et à la faction dissidente ri-

vale Etat islamique en Afrique de l'Ouest (Is wap) ciblent de plus en plus fréquemment des bûcherons, éleveurs et pêcheurs. Ils les accusent d'espionner et de transmettre des informations aux militaires et milices qui combattent les violences jihadistes dans la région. Plus de 36.000 personnes ont été tuées dans des violences depuis le début de l'insurrection de Boko Haram en 2009 dans le nord-est du Nigeria, où plus de deux millions de personnes ne peuvent toujours pas regagner leur foyer. Les violences se sont ensuite propagées au Cameroun, au Niger et au Tchad voisins. Depuis 2015, le Nigeria et ces trois pays, tous les quatre riverains du lac Tchad, luttent contre les jihadistes au sein de la Force multinationale mixte (FMM), une coalition régionale appuyée par des milices locales.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

PUDEUR EXCESSIVE	FORMULAIRE TRAGÉDIE	GRAND D'ANGLE TERRE	FORME D'AVOIR ANARCHO	LE MÊME VILLE DU NIGERIA	AVIATEUR FRANÇAIS	STÉRILET GARÇON
COUVERT DE DUNES		MIS HORS DE CAUSE	DE BAS EN HAUT NOUVEAU	SLAVE CADRE		
POSSESSIF	BOXON					DÉMASQUÉ
LETTRES DE TIMOR	ARTICLE			PIGE	MÉLODIE	
	GRAND BOA BÉNIGNE					
FOND DE SOCIÉTÉ	BALAI		LAC DU SOUDAN HERSE		MACHIN À COUDRE	ÂGE
LÉGAT BERGE				COLÈRE PARTIE DU COSMOS		
	UNITÉS DE RÉSTANCE			LEVANT	EN QUATRE SECRET	
MESURE DE L'ACUITÉ AUDITIVE						
FÉTU	EN LISTE FIN DE VERBE			FLIN DIFFICULTÉ		FIN DE VERBE
		DÈS POTRON MINET			PERSONNE SOTTE	
ÂGE		FORME D'ÊTRE		MANIER		

Solution mots flechés d'hier

FACTEUR DE CHARGE	E	ANARCHÈTE	B	EROME MULTIN	P	GRUPE ANGLAIS	DÉBUT DE ROMAN	GLUCIDE	A	BALAI	EFFRÉNÉ
LE PAYS DU GOÛT	T	TERROIR	R	O	I	R	LE POU DE LONDRES JOINT		M	A	D
MÉTAL AFFABLE	O	R	VOYELLES EN AVAL	E	O	ADHÈRE FLEUVE D'IRANDE		O	P	I	N
	A	I	M	A	B	L	E	CUBE INVERSÉ	E	D	QUI ONT UNE FIN
EN DIRECT	L	I	V	E	R	E	T	O	U	R	
PÈRE EXEMPLAIRE	E	T	A	L	O	N	PAS PRO		A	N	T
ARTICLE ÉCOURTE	E	L	U	E		AVANT LA MANIÈRE		R		LE MÊME	I
	L	A	F	E	R	LETTRES DE SARD		A	D	ARTICLE	L
PLUB	B	A	R	R	É	S	I	S	D	U	C
IL A DES BOUTONS	R	D	É	S	E	R	T		I		
	M	E	R	C	I	E	R	POSSESSIF GRECQUE	T	A	
OISEAU BIEN REPOSSÉ	G	E	A	I	B	O	U	C	H	E	
	L	E	G	S	B	O	U	C	H	E	

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumein Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laarak

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouab Sahnoun  
Khâllil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Liberation@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
Fax de la rédaction:  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130 / 64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**www.ojd.ma**

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2								■		
3			■						■	
4										
5						■	■			
6					■					
7			■							■
8				■						
9		■								
10							■			

**HORizontalement**

- 1- Plante aromatique
- 2- Organes femelles – Personnel
- 3- Nickel – Candide
- 4- Redoutable
- 5- Il cerne le lagon – Fiable
- 6- Démentie – Intentai
- 7- Génisse – Chemin pastoral
- 8- Explosif – Vieille strophe
- 9- Abandonnée
- 10- Localisée – Abréviation de commerce

**VERTICALEMENT**

- 1- Politesse conventionnelles
- 2- Aéronautique
- 3- Amou – Fameux charpentier – Trois d'étudiant
- 4- Sonals – Gagné
- 5- Bay-window – Crochet
- 6- Roi de théâtre – Greffée
- 7- Continent – Vedette
- 8- Mange (Se ...)
- 9- Felos – Perdit de l'eau – Indicateur
- 10- Homologuées

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	E	M	E	S	T	R	I	E	L
2	A	P	A	N	A	G	E	■	M	I
3	L	I	T	S	■	V	A	R	I	E
4	A	L	E	A	S	■	L	U	N	E
5	M	O	R	B	I	D	I	T	E	■
6	A	G	I	L	E	■	S	■	M	R
7	N	U	E	E	S	■	E	M	M	A
8	D	E	L	■	T	A	S	■	E	T
9	R	■	L	U	E	S	■	A	N	E
10	E	R	E	S	■	E	P	A	T	E

### Grilles de sudoku

Facile									Moyen								
3				1	7			6	6			2			5	3	
7	5		4				1	3			8	1			9	7	
	8	4		6									5				
		8				6		9				3		2	8		
		5	6		8	3			7	4		6			3	1	
6	2					7				6	3	8					
			8		9	7						1					
	6	7			9		1	2	5	2		9	8				
2			7	5				4	4	1		7				5	
Difficile									Expert								
	3		1			7		6			7						
	8				7				8	2		9					
		4	2			1			6	5		4	7	1			
					6			5	7						8	9	
	4	9		1		6	2					2	9				
5			9													4	
		6			8	9						1	4	5	6	2	
			7				6							2	7	1	
2	8			9		1									3		

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
9	1	5	7	3	4	6	2	8	1	7	8	6	2	5	3	9	4
2	4	3	1	6	8	5	7	9	2	4	6	1	9	3	8	7	5
6	8	7	9	2	5	1	3	4	9	5	3	8	4	7	2	6	1
1	5	8	6	4	2	7	9	3	5	6	1	4	3	2	9	8	7
7	3	2	8	5	9	4	6	1	4	3	2	7	8	9	1	5	6
4	6	9	3	1	7	8	5	2	8	9	7	5	6	1	4	3	2
3	7	6	4	9	1	2	8	5	6	8	5	3	1	4	7	2	9
5	9	4	2	8	6	3	1	7	3	1	9	2	7	6	5	4	8
8	2	1	5	7	3	9	4	6	7	2	4	9	5	8	6	1	3
Difficile									Expert								
2	8	4	7	6	9	3	5	1	8	2	3	4	1	6	5	7	9
3	9	5	1	8	2	7	4	6	4	9	5	8	2	7	1	3	6
6	1	7	3	4	5	2	9	8	7	1	6	9	3	5	2	8	4
5	4	1	2	7	8	6	3	9	3	4	9	2	6	8	7	1	5
7	2	6	5	9	3	1	8	4	5	7	2	1	9	4	8	6	3
8	3	9	6	1	4	5	2	7	1	6	8	5	7	3	9	4	2
1	5	8	4	3	6	9	7	2	2	5	7	6	4	1	3	9	8
9	6	2	8	5	7	4	1	3	9	3	4	7	8	2	6	5	1
4	7	3	9	2	1	8	6	5	6	8	1	3	5	9	4	2	7

Adil Cherkaoui, professeur à la FSJES d'Ain Chock et consultant en RSE

## *Le Fonds Mohammed VI pour l'investissement est appelé à stimuler la croissance économique en termes de points de PIB*

# Entretien

*Adil Cherkaoui, économiste, professeur à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales (FSJES) d'Ain Chock (Université Hassan II de Casablanca) et consultant en RSE, a accordé un entretien à la MAP sur le Fonds d'investissement stratégique auquel SM le Roi a décidé de donner le nom de "Fonds Mohammed VI pour l'investissement" dans son discours adressé, vendredi, au Parlement à l'occasion de l'ouverture de la 1<sup>ère</sup> session de la 5<sup>ème</sup> année législative de la 10<sup>ème</sup> législature.*



**Le "Fonds Mohammed VI pour l'investissement" a manifestement tous les attributs d'un Fonds souverain. A quoi devrait-on s'attendre de ce Fonds ? et comment sera-t-il géré ?**

Dans son discours, SM le Roi a mis l'accent sur les défis économiques et sociaux qui interpellent le Maroc afin de surmonter les répercussions de la crise actuelle. Il a placé le plan de relance économique en tête des priorités de l'étape actuelle.

En effet, la création du "Fonds Mohammed VI pour l'investissement" constitue un fer de lance pour cette relance économique tant attendue aussi bien par les acteurs socioéconomiques que par les citoyens. Il a pour objet de "rehausser la capacité des secteurs productifs à investir, à créer des emplois et à préserver les sources de revenu", a précisé le Roi.

Pour réussir ses finalités, l'accent a été porté sur la nécessité de mener à bien son opérationnalisation dans un cadre contractuel national, impliquant l'Etat mais également les partenaires économiques et sociaux en se fondant sur le principe de corrélation entre droits et obligations.

Le Souverain a souhaité que le Fonds Mohammed VI pour l'investissement "joue un rôle de premier plan dans la promotion de l'investissement et le relèvement des capacités de l'économie nationale". Dès lors, cette structure interviendra pour doter les secteurs productifs du soutien nécessaire en vue de financer et d'accompagner les grands projets envisagés, dans

un cadre de partenariats public-privé.

**Quel sera le périmètre de ses interventions et comment seront évaluées ses performances ?**

Le périmètre de ses interventions est large et couvre plusieurs domaines, notamment la restructuration industrielle, l'innovation et les activités à fort potentiel, les petites et moyennes entreprises, les infrastructures, l'agriculture, le tourisme. Ceci dit, SM le Roi a accordé une grande importance au secteur agricole, considéré comme le moteur du développement rural au Maroc.

En matière de sa gestion, le Fonds sera doté de la personnalité morale et des structures managériales idoines à ses missions et ses finalités. Il est censé donner de l'exemplarité en matière de bonne gouvernance des institutions publiques où sa gestion devrait être fondée sur la transparence, la reddition des comptes et la performance.

Il sera appuyé par les partenaires marocains et internationaux qui allouent les financements nécessaires pour la mise en œuvre des projets d'investissement escomptés.

Enfin, il est à rappeler que la vocation première de tout investissement public est d'améliorer la croissance, et par là même, le développement économique. En effet, l'évaluation des projets d'investissement public doit viser une performance globale qui tient compte de la contribution du projet au bien-être économique du pays.

Néanmoins, SM le Roi a souligné dans son discours la contribution des

projets d'investissement à la croissance économique, appréhendée en termes de points de PIB. Également par l'efficacité de l'utilisation des ressources et par la création attendue des emplois au cours des prochaines années.

**Comment cette stratégie d'investissement va-t-elle s'imbriquer dans le futur modèle de développement dont les contours commencent déjà à se dessiner ?**

Tout d'abord il est à rappeler que pendant deux décennies, l'économie marocaine a réalisé une croissance moyenne annuelle de moins de 4% malgré l'effort considérable en matière d'investissement public, en plus des IDE. Le taux d'investissement est parmi les plus élevés au monde avec une moyenne de 34% du PIB par an depuis le milieu des années 2000 jusqu'à aujourd'hui.

Les retombées en termes de croissance économique, de création d'emplois ou encore de productivité restent vaines. La Banque mondiale, dans son rapport de 2019, a pointé du doigt le faible engagement du secteur privé en la matière et le faible rendement de l'investissement public consenti jusqu'à présent.

La doctrine de "trickle-down economics", selon laquelle, sauf destruction ou thésaurisation, les revenus des individus les plus riches sont réinjectés dans l'économie, soit par le biais de leur consommation, soit par celui de l'investissement (notamment via l'épargne), n'a pas donné les fruits escomptés.

Les incitations consenties en fa-

veur du capital n'ont pas filtré en emplois et richesses vers les classes moyennes et vulnérables. De ce fait, le modèle existant basé sur une croissance dépendante du taux très élevé d'accumulation de capital public fixe, n'est pas soutenable.

La création du "Fonds Mohammed VI pour l'investissement" s'inscrit dans une perspective de relance économique. Cela signifie qu'il est appelé à stimuler la croissance économique en termes de points de PIB. Il aura généralement deux principales contributions.

D'une part, la professionnalisation de la gestion des fonds confiés par les différents contributeurs que ça soit l'Etat grâce aux 15 milliards de dirhams alloués de son propre budget ou encore les éventuelles participations pouvant émaner d'investisseurs marocains ou étrangers, notamment les investisseurs institutionnels financiers ou non financiers. Et d'autre part, la mutualisation et la rationalisation de ces investissements en les drainant vers des secteurs productifs, à forte valeur ajoutée dans une optique d'efficacité dans l'utilisation de ces ressources mais également de transparence et de reddition des comptes.

De là, il constitue une sorte d'"un fonds de fonds" qui va investir dans des véhicules spécialisés pour soutenir la restructuration du secteur industriel, le tourisme, le soutien à la très petite, petite et moyenne entreprises (TPME) ou encore l'agriculture qui devrait avoir une place particulière dans cette stratégie d'investissement.

## Atténuation du besoin en liquidité des banques

Le besoin en liquidité des banques s'est atténué, au cours du mois de septembre 2020, à 97,4 milliards de dirhams (MMDH) en moyenne hebdomadaire, contre 106,2 MMDH en août, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Cette atténuation reflète la hausse des réserves de change de la Banque centrale et la baisse de la monnaie fiduciaire, explique BAM dans sa revue mensuelle de la conjoncture économique, monétaire et financière du mois d'octobre 2020.

Dans ce contexte, rapporte la MAP, Bank Al-Maghrib a adapté l'encours global des interventions à 105,1 MMDH, incluant principalement 27,8 MMDH à travers les avances à 7 jours, 39 MMDH sous forme d'opérations de pension livrée, 32,6 MMDH dans le cadre du programme de soutien au financement de la très petite, petite et moyenne entreprise (TPME) et 5,6 MMDH au titre des opérations de swap de change, fait savoir la même source, précisant que le taux interbancaire s'est établi à 1,5% en moyenne.

Sur les autres marchés, les taux des bons du Trésor n'ont pas connu des variations significatives en septembre aussi bien sur le compartiment primaire que secondaire.

Pour les taux de rémunération des dépôts à terme, ils ont diminué en août de 19 points de base à 2,40% pour ceux à 6 mois et de 8 points à 2,69% pour ceux à un an. S'agissant des taux débiteurs, les résultats de l'enquête de BAM auprès des banques relatifs au deuxième trimestre 2020 font ressortir un recul du taux moyen global de 29 points de base à 4,58%.

Par secteur institutionnel, les taux assortissant les prêts aux entreprises ont marqué une baisse de 26 points, recouvrant des diminutions de 65 points pour les TPME et de 28 points pour les grandes entreprises.

Pour les taux appliqués aux particuliers, ils ont reculé de 11 points, avec un repli de 119 points pour les comptes débiteurs et les crédits de la trésorerie et un accroissement de 34 points pour les crédits à la consommation.

Par secteur institutionnel, les taux assortissant les prêts aux entreprises ont marqué une baisse de 26 points, recouvrant des diminutions de 65 points pour les TPME et de 28 points pour les grandes entreprises.

Pour les taux appliqués aux particuliers, ils ont reculé de 11 points, avec un repli de 119 points pour les comptes débiteurs et les crédits de la trésorerie et un accroissement de 34 points pour les crédits à la consommation.

## Les marchés mondiaux de céréales poursuivent leur résilience



L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a légèrement revu à la baisse ses prévisions concernant la production mondiale de céréales, qui constitue toujours un record historique par rapport à la production de 2019.

En septembre, « les nouvelles prévisions ont été légèrement réduites par rapport à celles du mois précédent et s'établissent à présent à 2.762 millions de tonnes pour 2020, ce qui constitue toujours un record historique et une progression de 2,1% par rapport à la production de l'année précédente », a indiqué l'agence onusienne.

Malgré les révisions à la baisse apportées ce mois-ci à la production et aux stocks, l'organisation assure que l'approvisionnement des marchés de céréales devrait rester satisfaisant en 2020-2021 tandis que les échanges de céréales devraient parallèlement croître au cours de la même période. Des évolutions qui rappellent que « les marchés mondiaux de céréales continuent à faire preuve de résilience malgré les difficultés et les incertitudes liées au Covid-19 », fait remarquer la FAO dans un rapport.

Il importe de souligner que la révision à la baisse de la production mondiale de céréales apportée en septembre dernier est attribuée au recul attendu de la production mondiale de céréales secondaires.

En effet, comme cela est relevé dans le bulletin de la FAO sur l'offre et la demande de céréales, la production mondiale de céréales secondaires devrait s'établir à 1.488 millions de tonnes.

L'agence précise qu'« elle recule de 0,5% depuis le rapport précédent, en raison des conséquences des conditions météorologiques sur les cultures de maïs dans plusieurs pays producteurs importants, qui n'ont été que partiellement compensées par l'amélioration des perspectives concernant l'orge ».

Toutefois selon la nouvelle évaluation de la FAO, la production mondiale de blé en 2020 devrait, de son côté, s'établir à 765 millions

de tonnes, correspondant à une hausse de près de 0,6%.

Soulignons que « la majeure partie de cette révision à la hausse concerne l'Australie, où les conditions météorologiques favorables qui ont perduré ont permis d'améliorer les perspectives de rendement et de confirmer l'important rebond de la production qui était attendu, après deux récoltes consécutives perturbées par la sécheresse », a précisé la FAO.

Quant à la production mondiale de riz, « les prévisions de la FAO en 2020 restent pour l'essentiel inchangées depuis septembre. Elles s'établissent à 509,1 millions de tonnes, soit une hausse de 1,6 pour cent en glissement annuel et un nouveau niveau record », a souligné l'organisation onusienne.

Dans son rapport, la FAO publie également ses prévisions concernant l'utilisation mondiale de céréales en 2020-2021 qu'elle estime à 2.744 millions de tonnes, soit 2,0% de plus que l'année précédente.

L'agence précise que « plus de la moitié de l'utilisation mondiale des céréales est à mettre au compte de celle des céréales secondaires, qui devrait à présent atteindre 1.477 millions de tonnes ». Ce qui représente une progression de 2,9% par rapport au niveau de la campagne précédente.

En raison du la hausse de la consommation en Chine et en

Inde, l'utilisation de blé devrait progresser pour s'établir à 757 millions de tonnes et celle du riz devrait atteindre le nouveau chiffre record de 510,5 millions de tonnes.

En baisse de 0,7% par rapport aux prévisions de septembre, mais toujours en progression de 1,9% par rapport à leur niveau d'ouverture, les stocks mondiaux de céréales à la clôture des campagnes de 2021 sont maintenant estimés à 890 millions de tonnes. « Un niveau record porté par la croissance des stocks de blé en Chine », précise l'agence.

Ainsi, selon les analyses des économistes de l'organisation, « si les nouvelles prévisions se confirment, le rapport stocks-utilisation des céréales au niveau mondial en 2020-2021 sera de 31,6%, en léger retrait par rapport au chiffre de 2019-2020, mais cela constitue un niveau toujours relativement élevé d'un point de vue historique », souligne la FAO dans un communiqué.

Sur un autre registre, l'agence onusienne relève également que « les échanges mondiaux de céréales devraient eux aussi atteindre un record historique en 2020-2021 avec 448 millions de tonnes, ce qui représente une hausse de 2,4 pour cent par rapport à l'année précédente et une valeur supérieure à ce qui avait été prévu par la FAO en septembre.

Alain Bouthy



L'approvisionnement devrait rester satisfaisant en 2020 et 2021 malgré une légère révision à la baisse des prévisions

# Hausse de la valeur des exportations agricoles durant la campagne 2019-2020

## Plus de 39 MMDH de produits alimentaires exportés

La valeur des exportations des produits alimentaires agricoles a totalisé 39,5 milliards de dirhams (MMDH) pour la campagne agricole 2019-2020, soit une hausse de 8% par rapport à l'année 2018, a souligné, lundi à Rabat, le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Aziz Akhannouch.

En réponse à une question centrale sur "les préparatifs pour faire réussir la saison agricole actuelle à la lumière de la propagation de la pandémie de Covid-19", à la Chambre des représentants, Aziz Akhannouch a indiqué que grâce à la poursuite de l'activité agricole tout au long de la chaîne de valeur, la valeur des exportations des produits alimentaires agricoles, hors produits de pêche, s'est élevée à 39,5 MMDH au cours de la saison 2019-2020, soit une hausse de 8% par rapport à 2018 et de 130% par rapport à l'année 2010.

Et de noter que la poursuite de l'activité agricole dans les différentes unités de conditionnement et de transformation a permis de préserver l'activité d'exportation, qui a réalisé des résultats positifs à l'aune de ces circonstances exceptionnelles actuelles.

Concernant les exportations des légumes, le ministre a fait savoir qu'elles ont enregistré un volume de 1 million et 416 mille tonnes au cours de la saison 2019-2020, réalisant une hausse de 12% par rapport à la saison 2018-2019 (1 million et 266 mille tonnes), tandis que les exportations des tomates ont connu une progression de 5%, passant de 539 mille tonnes en 2018-2019, à 567 mille tonnes au cours de la campagne 2019-2020.

Quant aux fruits rouges, le responsable gouvernemental a indiqué que le volume des exportations des fruits frais a atteint environ 89 mille tonnes, en hausse de 22% par rapport à la saison 2018-2019 (73 mille tonnes), ajoutant que le volume

d'exportation de la pastèque rouge s'est élevé à 241 mille tonnes au cours de la saison 2019-2020, contre 168 mille tonnes en 2018-2019, soit une hausse de 44%.

Ainsi, les exportations d'agrumes devraient enregistrer de nouveaux horizons sur les marchés mondiaux, eu égard à l'offre relativement limitée des concurrents principaux du Royaume, a-t-il ajouté, relevant qu'il est prévu que le volume des exportations des produits alimentaires agricoles réalise une hausse de 10% au cours de la saison agricole 2020-2021.

Par ailleurs, le ministre a fait observer que la campagne agricole actuelle s'accompagnera de quantités abondantes de semences sélectionnées, malgré les contraintes climatiques défavorables qu'a connues le Maroc au cours de la campagne agricole précédente.

Il a ensuite évoqué l'état rassurant du rythme de mise en œuvre du programme prévu pour cette saison afin de garantir l'approvisionnement des points de vente en quantités suffisantes à même de répondre aux besoins des agriculteurs en semences.

En effet, il est prévu que les agrumes réalisent une augmentation de 29% par rapport à la campagne précédente, dans la mesure où l'augmentation de la production des nouveaux plants d'agrumes a permis, dans le cadre du Plan Maroc vert, d'accroître la production au cours de cette campagne.

Par ailleurs, la campagne agricole 2020-2021 devrait réaliser une production record des dattes, avec une hausse de 4% par rapport à la campagne précédente, à la faveur notamment de l'impact positif des conditions climatiques.

En outre le succès du programme des cultures printanières et d'été a permis la réalisation d'un approvisionnement complet en produits agricoles des marchés de toutes les régions du Royaume.

Aziz Akhannouch a indiqué à ce propos que le programme des cultures printanières et d'été pour les légumes, qui est un programme d'intervention structurel dans le domaine de l'agriculture et qui a démontré son importance, a permis un approvisionnement complet en tous les produits agricoles à toutes les régions, réalisant ainsi un succès significatif dans des circonstances très difficiles.

La réussite de ce programme est illustrée par la superficie des légumes cultivés au printemps, qui a atteint 91.000 hectares, soit 114% du programme spécifié sur 80.000 hectares, tandis que les superficies programmées dans le cadre du programme pour certains légumes, comme les pommes de terre ont dépassé 312%, tout comme les tomates (143%) et

les oignons (120%), ce qui a permis de couvrir les besoins de consommation des citoyens.

Concernant la culture des légumes de distribution de façon naturelle a été élaboré sur une superficie estimée à 20.800 hectares, dont 60% consacrés aux pommes de terre et 20% aux tomates, ajoutant que les réalisations ont atteint environ 17.000 hectares de la surface cultivée, soit environ 82% de l'objectif tracé du programme, soulignant que le programme couvrira les besoins des consommateurs pour la période d'octobre à décembre 2020.

Le ministre a estimé que les efforts des agriculteurs et les politiques adoptées par l'Etat il y a 10 ans, en termes de planification et de gestion

stratégique, ont restructuré l'agriculture marocaine sur des bases solides, notant que ces chantiers se sont basés sur l'accompagnement et la motivation des agriculteurs, particulièrement dans le domaine de la mécanisation et des techniques agricoles et l'encouragement des agriculteurs à développer leurs investissements, à travers une réforme radicale et une révision profonde du système d'incitation agricole, pour devenir un levier d'investissement et un outil contribuant à la croissance de l'économie nationale et à l'amélioration des revenus des agriculteurs.

Plus de 60% des bénéficiaires du système d'incitation des petits agriculteurs possèdent moins de cinq hectares de terres agricoles, a-t-il re-

levé, soulignant que ces interventions ont permis la réalisation de 2.500 projets de développement agricole et 985 projets du deuxième pilier de l'agriculture solidaire, avec des investissements atteignant 14,5 milliards de dirhams au profit de 733.000 bénéficiaires et 19.000 contrats-programmes de développement des chaînes de production.

Douze milliards de dirhams ont également été investis, selon le ministre, pour développer l'industrie alimentaire, en poursuivant la mise en œuvre du contrat-programme de développement agroalimentaire, qui permettra la mise en place de 371 nouvelles unités, offrira 38.000 opportunités d'emploi supplémentaires et 13 milliards de valeur ajoutée annuelle supplémentaire.

## AVIS DE VENTE SUR OFFRES DE PRIX



### LOTS DE TERRAINS DIVERS

MARRAKECH – SAFI – SOUIRIA QDIMA –



**AL OMRANE**  
Marrakech-Safi met en vente sur offres de prix des lots de terrain en R+2 à RDC Commercial ou Habitat au lotissement AL GOUMI à Marrakech, deux lots de terrain pour Four et Hammam à SOUIRIA QDIMA et deux lots pour centres commerciaux à SAFI, suivant le tableau ci-dessous :

Localité	Lotissement	Type	Superficie (m <sup>2</sup> )
Marrakech	AL GOUMI	Lot R+2 à RDC Habitat	120
		Lots R+2 à RDC Commercial	De 102 à 120
SOUIRIA QDIMA	AKKOUD	Lot pour Hammam	400
		Lot pour Four	200
SAFI	SIDI BOUZID	Lots pour centres commerciaux	260
			242

#### Retrait des dossiers de candidature :

Du 09/10/2020 au 23/10/2020

#### Dernier délai de dépôt des dossiers

Le 23/10/2020 à 16 h

#### Tenue de la commission d'examen

des offres: le 26/10/2020, en présence d'un Notaire.

#### Lieu de retrait et dépôt des dossiers:

\***Agence Commerciale Marrakech**  
Place du 16 Novembre - Avenue Mohamed V - Guélliz Marrakech  
Tél. : 05 24 44 78 38

\***Agence commerciale Safi-Youssoufia**  
Avenue Mohamed V, nouvelle ville -Safi  
Tél. : 05 24 61 27 18

Prix d'une communication locale

046 100 15 18

www.alomrane.gov.ma

Al Omrane Marrakech-Safi  
Bd Med V, place du 16 novembre-Guélliz-Marrakech / Tél: 05 24 44 78 38 / Fax : 05 24 44 62 18  
Al Omrane Marrakech est une filiale du Groupe Al Omrane

#### PROFITEZ DE VOTRE NOUVELLE EXPERIENCE CLIENT AVEC AL OMRANE

##### MON COMPTABLE VIRTUEL



##### APPELS VIDEO



##### e-RDV



Le programme des cultures printanières et d'été a permis un bon approvisionnement du marché local



## Mohamed Bachiri, premier Marocain à la tête d'une usine Renault

A compter du 1er novembre 2020, Mohamed Bachiri prendra officiellement ses nouvelles fonctions en tant que directeur général de l'usine Renault de Tanger succédant ainsi à Jean François Gal appelé à d'autres fonctions au sein du Groupe.

Inaugurée en 2012, l'usine Renault de Tanger a marqué un tournant dans le secteur automobile du Royaume. Plus grande usine automobile au sud de la Méditerranée avec une capacité de production de 340.000 véhicules, elle est également la première usine du Groupe conçue pour être carbone neutre et éviter le rejet d'effluents industriels.

Arrivé en 2015 à la tête de l'usine Renault de Tanger, Jean-François Gal a réussi à positionner cette unité industrielle en véritable moteur économique au Maroc qui soutient le développement du programme Global Access et exporte la majorité de sa production.

Mohamed Bachiri, premier marocain à travailler sur le projet hors

norme qu'est l'Usine Renault de Tanger, s'est investi dans la préparation du capital humain pour le lancement de la plus grande usine d'Afrique. Un enjeu de taille que Mohamed Bachiri a su relever, en recrutant et en formant les 5000 futurs employés de l'usine Renault de Tanger à la production de véhicules « Made in Morocco » répondant au standard de qualité international d'un grand groupe automobile mondial qui aujourd'hui exporte vers 74 destinations.

Diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris, Mohamed Bachiri a intégré le Groupe Renault en 2006. Son parcours a été marqué par la prise de fonction de différentes responsabilités stratégiques au sein du Groupe. Mohamed Bachiri est le 1er directeur marocain d'une usine Renault dans le monde et fait partie de ces Marocains qui ont contribué à l'essor industriel du secteur automobile au Maroc. Depuis bientôt 6 ans, il occupe le poste de directeur général de la SO-MACA, l'Usine Renault à Casablanca.

# La digitalisation, une source d'opportunités d'investissement et d'emplois

La digitalisation de l'économie permettrait de créer davantage d'emplois et se veut une source d'opportunités d'investissement qu'il faut mettre à profit, a indiqué lundi le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy.

S'exprimant lors de l'inauguration de la 10<sup>e</sup> édition de la Conférence virtuelle sur la technologie, la société et la sécurité "CyFy 2020", organisée par le think-tank indien Observer Research Foundation (ORF), M. Elalamy a noté une avancée substantielle dans le secteur du digital et des technologies numériques pendant la période de la pandémie de Covid-19, relevant que les

habitudes de consommation, de production et de commercialisation ont fortement changé partout dans le monde.

Les technologies numériques ont gagné en importance et en expansion et se sont démarquées comme l'un des grands bénéficiaires de cette pandémie, selon le ministre marocain.

Il y a nécessité de capitaliser, a-t-il insisté, sur cette très forte avancée des technologies avec de nouveaux modes de travail qui se sont considérablement développés, donnant lieu à des résultats et des bénéfices majeurs dans diverses industries et métiers, rapporte la MAP. Le monde numérisé changerait les références de nombreux emplois, mais il sied de prendre en considération le volet humain et éthique dans cette très forte évolution des technologies, a-t-il jugé.

Le Maroc, a rappelé M. Elalamy, avait accueilli en 2019 la 2<sup>e</sup> édition du congrès de la technologie et de l'innovation, CyFy Africa, qui a été l'occasion de traiter des questions liées notamment à l'exploration des innovations locales et des systèmes de gouvernance de données émergentes, la politique entre le virtuel et le réel, à la lutte contre l'extrémisme violent ou encore à l'influence de la technologie et des réseaux sociaux.

Pour sa part, le président du centre "ORF", Sunjoy Joshi, a souligné

que cette conférence se veut une occasion pour aborder des thématiques liées à l'inclusion numérique, la décentralisation de l'information, la cyber-sécurité et à la transformation digitale, ainsi que pour tirer profit des opportunités liées à la révolution technologique au service de l'humanité et faire face aux risques afférents.

Certes, la pandémie a lourdement pesé sur l'économie mondiale, mais elle a accéléré le processus d'adoption des nouvelles technologies et le recours à la digitalisation, ce qui aura un impact hautement positif sur l'avenir des différentes sociétés. Quant au ministre indien des Communications, de l'Électronique et des Nouvelles technologies, Ravi Shankar Prasad, il a mis en avant le rôle de premier plan joué par les nouvelles technologies de l'information surtout lors de la période de confinement.

"Alors que les moyens de transport étaient à l'arrêt et les commerces fermés, les services liés aux NTIC et à la digitalisation continuaient de servir les gens, leur permettant d'effectuer leur travail à distance et de s'acquitter de leur rôle indéniable dans la communication et l'information", a indiqué M. Shankar Prasad. Au vu de l'importance des nouvelles technologies dans la vie actuelle, l'Inde, a ajouté M. Prasad, a lancé de grands chantiers numériques



portant sur les différents secteurs de l'e-gouvernance, l'éducation, l'e-visa ou encore le récent projet de e-santé, lancé par le Premier ministre, Narendra Modi, et qui ambitionne la création d'un écosystème de technologie numérique de la santé visant à améliorer l'efficacité, la transparence et l'expérience des citoyens en lien avec les soins de santé présentés par les services publics et privés.

Selon les organisateurs, cet événement, qui se tient du 12 au 16 octobre, vise à identifier les nouveaux modes numériques qui émergent dans la société et à mener une ré-

flexion sur les moyens de faire de la transformation numérique des économies un levier actif de développement et de progrès.

L'événement auquel prennent part une pléiade d'académiciens, d'experts et d'industriels de plusieurs pays, traite de plusieurs thématiques dont la protection des données et de la vie privée, l'impact de la pandémie de Covid-19 sur le développement de solutions numériques, dont le cloud computing et l'intelligence artificielle, la gestion de l'infodémie et les conflits inhérents au déploiement de la 5G entre les grandes puissances.

**Inauguration de la 10<sup>ème</sup> Conférence virtuelle sur la technologie, la société et la sécurité**

## Franc succès de la première édition du Salon virtuel international de l'agro-industrie

Plus de 1300 participants de 95 pays ont pris part à la première édition de «The FoodEshow», qui a clôturé récemment sa première édition, avec succès, ont indiqué les organisateurs du premier salon virtuel international de l'agro-industrie.

Il s'agit de la première plateforme virtuelle pour connecter et engager des entreprises et des communautés dans l'écosystème de l'industrie agroalimentaire, avec comme objectif d'explorer de nouvelles idées, découvrir des modèles créatifs et des concepts innovants pour façonner l'avenir du secteur.

La première édition de The FoodEshow a donné lieu à 16 sessions et panels incluant interviews, keynotes et discussions totalisant 500 minutes de streaming, avec la contribution de 48 intervenants de haut niveau, ont-ils souligné lors d'une rencontre tenue mercredi dernier.

«A travers The FoodEshow, nous avons voulu créer une plateforme internationale regroupant des opérateurs dans l'écosystème agro-industriel, qui offre des opportunités de visibilité et de collaboration à ses membres. Lors de cette première édition, plus de 4000 messages ont été échangés entre les

membres et plus de 1.200 discussions concrétisant un score de contact moyen de 4.6/5», expliquent Heuda Guessous et Jalal Benbrahim, cofondateurs de The FoodEshow.

A travers son programme VIB (Very Important Buyer), The FoodEshow a coordonné la tenue de 100 réunions acheteur / fournisseur permettant ainsi à 20 exposants d'élargir leur réseau d'affaires et d'explorer de nouvelles opportunités de développement. Cette démarche a donné lieu à la signature d'accords de partenariat et de coopération.

The FoodEshow aura ainsi contribué à la démocratisation du B to B et à rendre les rencontres professionnelles plus accessibles que jamais, pour des entreprises de différents bords. Ces opportunités de rencontres d'affaires se poursuivent jusqu'au 24 décembre avec au programme des rencontres, débats et interviews chaque semaine.

Les organisateurs annoncent d'ores et déjà la tenue de la 2<sup>e</sup> édition de The FoodEshow du 9 au 12 mars 2021, consolidant le positionnement de ce salon comme rendez-vous incontournable pour les opérateurs de l'industrie agroalimentaire dans le monde.

# Art & culture

## Le comédien marocain Aziz Saâdallah tire sa révérence



L'acteur et réalisateur marocain Aziz Saâdallah s'est éteint, mardi matin, à l'âge de 70 ans, des suites d'une maladie qui ne l'a pas épargné, apprend-on auprès de ses proches.

Né à Casablanca, le défunt a fait ses débuts artistiques au Conservatoire d'art dramatique de Casablanca, où il a appris son métier et où il a également fait la rencontre qui a marqué sa vie et sa carrière ; celle de Khadija Assad, sa compagne et sa complice avec laquelle il a formé ce que les médias appellent «le couple terrible du théâtre marocain» ou «Le couple éternel».

Dès les années 70, le couple multiplie les expériences théâtrales et se lance en 1977 dans le grand bain du petit écran avec la série «Hia ou Houa» qui rencontre un grand succès et pose les jalons de l'humour décalé qui fera la réputation du couple. Dans les années 80, ils enchaînent donc les différents formats TV, pa-

rodiant les tracers de la société marocaine. Toujours inséparable avec sa Khadija, Aziz fonde avec elle la compagnie «Théâtre 80» et part en France, à Paris, décrocher un diplôme de metteur en scène. Il prend alors en charge la mise en scène des pièces réalisées par la compagnie qui s'est par la suite spécialisée dans les tournées à l'étranger destinées aux Marocains du monde.

Aziz Saâdallah a également une belle carrière au cinéma et a été derrière le succès de plusieurs longs métrages dont «Le Facteur» (1980), «Badis» (1990), «Les Casablancais» (1999), «Le Toubib» (2006) ou encore «Number One» (2009). En 2003, le couple terrible du théâtre marocain décide de s'installer au Canada

où il travaille avec acharnement pour promouvoir la diversité dans le théâtre et la télévision canadiens, sans pour autant oublier son pays natal puisqu'il est toujours resté présent à la télévision et au cinéma marocains.

L'artiste avait remporté le prix du meilleur acteur au Festival de Montréal au Canada et le même prix au Festival de Bastia en France. Le défunt était également l'un des premiers professionnels à s'intéresser à l'action syndicale puisqu'il a été l'un des fondateurs du Syndicat national des professionnels du théâtre. Il a été, dans ce sens, le premier secrétaire général de ce syndicat connu actuellement sous l'appellation du «Syndicat marocain des professionnels des arts dramatiques».

Depuis l'annonce du décès de Aziz Saâdallah, les hommages se multiplient et les témoignages d'artistes sont plus émouvants les uns que les autres. Sur sa page Facebook, le comédien marocain Abdelkebir Rgagnat affirme avoir appris avec une profonde affliction la nouvelle du décès de l'artiste, un des pionniers de la scène artistique nationale ayant largement contribué à son enrichissement.

Quant au président actuel du Syndi-

cat marocain des professionnels des arts dramatiques, Messaoud Bouhcine, il a tenu à exprimer aux membres de la famille du défunt, à ses proches, à sa grande famille artistique et à l'ensemble de ses amis, ses vives condoléances.

De son côté, le chanteur Zakaria Ghafouli a regretté la perte de l'artiste en affirmant que sa disparition a endeuillé toute la scène artistique marocaine.

Le comédien Abdelkader Ayzoune, pour qui la nouvelle est tombée comme un couperet, s'est dit «dévasté par la mort de ce grand artiste» avec qui il a partagé la scène dans de nombreuses pièces théâtrales. Le comédien marocain dit partager les sentiments de la famille du défunt suite à cette perte douloureuse, exprimant à tous ses membres et, à travers eux, à ses proches et amis ainsi qu'à sa grande famille artistique, ses vives condoléances et ses sincères sentiments de compassion.

M.O

## Clôture en beauté du 5<sup>ème</sup> Festival des arts populaires

La 5<sup>ème</sup> édition du Festival d'El Kelaâ des Sraghna des arts populaires, organisée cette année en "format virtuel" a pris fin lundi, avec la présentation de spectacles musicaux traduisant l'authenticité de ces arts au niveau de la province. Les amoureux du patrimoine authentique avaient rendez-vous, du 8 au 12 octobre, avec un genre artistique des plus populaires au niveau provincial à savoir Abidat Rma avec la troupe Ouled Tassaout, sous la conduite de Fayçal Faouzi. Le public a aussi apprécié la performance artistique de la troupe "Laâbate Kelaâ des Sraghna", un autre genre artistique, lui aussi, très populaire dans la province.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur du festival, Abdellilah Namrouchi, a souligné que les arts populaires au Maroc représentent un patrimoine culturel ancestral qui jouit d'une grande popularité auprès des Marocains, d'où la nécessité de le codifier, le répertoire et le préserver pour le léguer aux générations futures.

Ce festival se fixait pour mission de rendre hommage aux pionniers des arts populaires au niveau de cette partie du territoire national, les soutenir aux niveaux moral et matériel dans le contexte de la crise sanitaire actuel et les mutations socioéconomiques et

culturelles imposées par la modernité, a-t-il expliqué.

Initié par "Dar Attakafa" (Maison de la culture) en coordination avec la direction régionale de la culture de Marrakech-Safi, et en partenariat avec l'association "Angham" pour la musique, l'art et le patrimoine populaire et le forum Serghini pour la musique et les arts, cet événement artistique tend à rapprocher les arts populaires du public en tant qu'un levier culturel marqué du sceau de l'authenticité et de la diversité de ses expressions et un pilier du tourisme culturel dans la province.

Le programme de cette manifestation culturelle comportait la présentation de plusieurs spectacles de musique populaire et moderne (deux spectacles par jour), offerts par des artistes de renommée locale et nationale, tels que Abderrazak Boukhada (Bouchiba), le groupe Ouled Haouz El Garrar, le Groupe Abidat Rma (Noujjoum Sraghna) sous la conduite de Morad Haddou, l'artiste Aziz Bouafia, Abidat Rma "Khalala" sous la conduite de Rahal Bensayed, l'artiste Samir Issam, Abderrahim Seddik et les artistes Abdelaziz Halouani, Samir Issam et Mohamed Zaher.

Cette édition a été marquée par le chan-



gement du mode de communication et d'interaction avec le public local et national, en ayant recours aux réseaux sociaux, eu égard à leur rôle dans le domaine de l'information

et de la communication, le but étant d'être en conformité avec les mesures préventives en vigueur pour enrayer la propagation de la Covid-19.

## Le récit glaçant de Kev Adams sur son tournage avec Mylène Demongeot



Kev Adams s'est confié à nos confrères de Télé Star sur le récent tournage du film *Maison De Retraite* (M.D.R.), interrompu en mars dernier à cause de la pandémie de Covid-19. Et le comédien de faire cette révélation glaçante à propos de sa partenaire de jeu, Mylène Demongeot, frappée par le coronavirus.

"J'ai eu la chance de tourner avec des monstres : Gérard Depardieu, Daniel Prévost, Jean-Luc Bideau, Marthe Villalonga, Liliane Rovère, Firmine Richard et Mylène Demongeot", se souvient le comédien et humoriste de 29 ans. Mais en mars 2020, l'épidémie de Covid-19 et le confinement imposé par le gouvernement viennent interrompre les prises de vues. "Nous avons commencé le tournage avant le confinement et au bout de trois semaines, il a été arrêté. Huit des acteurs princi-

paux, de plus de 80 ans, ont dû rentrer chez eux pendant trois mois" raconte-t-il. Et Kev Adams de faire alors cette révélation glaçante : "L'une d'elles, Mylène (Demongeot, ndlr), est tombée malade et le médecin de l'hôpital nous a carrément appelés pour nous dire : 'il faut réécrire votre film, parce qu'elle ne va pas s'en sortir'". Car la comédienne de 85 ans a bien failli, de son propre aveu, ne pas s'en sortir...

Après s'être battue contre un cancer en 2019, comme elle le révélait sur Facebook en janvier dernier, l'actrice de la saga *Camping* est tombée gravement malade à la fin du mois de mars 2020, après avoir contracté le coronavirus. Hospitalisée pendant près de trois semaines à Laval, les médecins ne croyaient pas eux-mêmes aux chances de guérison de la comédienne, comme elle s'en

épanchait en avril sur la chaîne LCI, auprès d'Audrey Crespo-Mara. "Tout le monde a dit : 'elle est foutue, on va essayer de l'en sortir mais ce n'est pas évident (...). Ce n'est pas garanti...'" confiait la comédienne qui, après coup, avait appris que le personnel soignant n'avait pas souhaité l'intuber ou la placer en réanimation, car "elle ne le supporterait pas". Rescapée de la Covid-19, Mylène Demongeot avait pas la suite indiquée qu'elle devait sa survie au Professeur Didier Raoult. De son côté, Kev Adams a indiqué à nos confrères de Télé Star que "cette année a été une épreuve pour nos aînés" et qu'il a "réalisé l'importance de les mettre au cœur d'un débat sociétal et d'une histoire comme celle-là."

## Bouillon de culture

### CréAteliers

L'Ecole Supérieure des Arts Visuels (ESAV) de Marrakech organise, depuis le 9 et jusqu'au 30 octobre courant, ses CréAteliers 2020, dont l'objectif est d'inciter les étudiants dès leur arrivée à cet établissement, à l'élaboration d'un projet artistique commun, indépendamment de leur choix de cursus ou d'option (cinéma, graphisme). Grâce aux CréAteliers placés cette année sous la thématique "Echappée Belle", l'ESAV aspire à faciliter l'intégration des étudiants et mettre en avant l'esprit et les ambitions de l'école : privilégier le travail d'équipe, décloisonner les disciplines, encourager la transdisciplinarité, explique ladite Ecole dans un communiqué.

Les CréAteliers ont également comme objectif de permettre à l'étudiant qui entre dans une école d'art d'explorer différents processus créatifs en limitant au maximum l'utilisation d'outils ou d'instruments (caméra, appareil photo), ajoute la même source. Ainsi, l'étudiant traverse au cours de cet atelier, dans un esprit collectif, toutes les étapes de l'élaboration d'un projet artistique : conception, réalisation et présentation au public.



## Accès gratuit aux musées dépendant de la FNM



Le Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain (MMVI), inauguré par SM le Roi Mohammed VI, célèbre ses six ans, a indiqué lundi la Fondation nationale des musées (FNM) qui offre un accès gratuit à l'ensemble des musées dépendants d'elle, et ce du 12 au 18 octobre.

Depuis son ouverture, de très grandes expositions et des rétrospectives d'artistes marocains y ont été organisées, a souligné la FNM dans un communiqué, citant notamment l'exposition inaugurale "1914-2014. Cent ans de création" en 2014, "Femmes artistes marocaines de la modernité, 1916-2016" en 2016, le pionnier de la modernité marocaine "Ahmed Cherkaoui, entre modernité et enracinement", Chaïbia Talal, Radia Bent Lhoucine, Fatima Hassan Lfarouj "Voyage aux sources de l'art" en 2018, ainsi que Hassan El Glaoui "Le sel de ma terre" en 2019.

En ce moment, "Gharbaoui. L'envol des racines", l'autre précurseur de la modernité marocaine et parallèlement, une exposition parcours sur l'histoire de la peinture marocaine de Ben Ali R'batî à nos jours, sont exposées au MMVI, a précisé la fondation, précisant qu'un hommage est rendu à l'école de Tétouan

à travers une carte blanche à Faouzi Laattiris.

Le Musée Mohammed VI a aussi permis aux Marocains d'avoir accès aux très grandes expositions internationales, dont "Rétrospective Giacometti" en 2016, "De Goya à nos jours" prêt de la Banco de España en 2017, et "Face à Picasso". En 2018, "La Méditerranée et l'art moderne" avec Matisse, Miro et Bonnard, prêt du centre Pompidou, et en 2019 avec "Les couleurs de l'impressionnisme", chefs-d'œuvre des collections du Musée d'Orsay, Renoir, Monnet et Manet ... , ajoute le communiqué. Premier musée sur le continent africain à intégrer une solution solaire et à devenir écoresponsable, le MMVI est aussi un lieu ouvert aux artistes africains contemporains par ses expositions, dont "L'Afrique en Capitale" en 2017 et "Lumières d'Afrique" en 2019, qui a rassemblé des œuvres d'artistes des 54 pays du continent, en partenariat avec le Fonds African Artists for Development.

Par ailleurs, la Biennale d'Art contemporain de Rabat, rendez-vous international qui a réuni 63 artistes et collectifs issus de 27 nationalités, a attiré plus de 140.000 visiteurs de septembre à décembre 2019, conclut le communiqué.

# Horizons

# Multiculturalisme et unité, une alchimie dont le Maroc a le secret

La particularité du programme réside dans son aspect inter-culturel. House of life organise le prêt gratuit de terres attenantes à des lieux de sépulture juifs afin d'y établir des pépinières d'arbres et de plantes médicinales biologiques au profit des communautés agricoles voisines.

Le programme aspire à développer sa troisième pépinière à Demnat, une ville du Haut Atlas occidental, et à utiliser les variétés de semences locales de la région, en les plantant sur des terrasses adjacentes à la tombe séculaire du Saint juif, Sid Aharon.

Replacé dans le contexte spécifique des besoins de développement humain et de l'histoire culturelle du Maroc, le modèle ainsi créé pourrait être reproduit dans toute l'Afrique du Nord, au Moyen-Orient et même au-delà.

La bâtisse menaçant de s'effondrer et qui abrite le lieu de sépulture du Saint homme juif, Sid Aharon, et l'une des deux terrasses agricoles qui constituent son emplacement. Une serre sera construite sur chaque ter-



House of life est une initiative agricole innovante dont les implications sont profondes et ont un écho avec l'actualité mondiale.

rasse pour permettre la plantation de semences tout au long de l'année (2020).

L'expression House of life (ou «Maison de la vie»), c'est le nom traditionnel du cimetière juif. Il était donc particulièrement approprié pour l'ancien gouverneur de la province d'Al Haouz, Younès Al Bathaoui, d'employer cette expression dans le cadre du projet mené par la Fondation du Haut Atlas (HAF) au Royaume du Maroc.

## L'évolution d'une idée

Le projet pilote House of life a été mis en place en 2012 à Akrich, dans la province d'Al Haouz, une zone rurale située en dehors de Marrakech. La pépinière gérée localement a été créée par la HAF sur un terrain prêté par la communauté juive de Marrakech-Safi. Elle est adjacente au tombeau de 700 ans du rabbin Raphaël HaCohen, qui compte parmi les plus de 600 lieux de sépulture juifs

répartis dans tout le Royaume, dans les zones rurales et urbaines.

En 2015, le gouverneur Al Bathaoui et Dwight Bush, alors ambassadeur des Etats-Unis au Maroc, ont présidé une cérémonie au cours de laquelle 30.000 graines et jeunes arbres ont été plantés et 30.000 autres arbres de deux ans – oliviers, figuiers, grenadiers et citronniers – ont été mis de côté pour être distribués aux agriculteurs locaux.

Au même moment, le gouverneur Al Bathaoui fit l'annonce de la proposition d'étendre ce programme à l'ensemble du Royaume.

La pépinière d'arbres fruitiers du village d'Akrich dans la province d'Al Haouz, sur un terrain prêté en nature par la communauté juive marocaine près de la sépulture du saint, Raphaël HaCohen (2019). Les gardiens des pépinières de la HAF sont issus des communautés locales et sont employés par le projet.

Bien que la construction de la deuxième pépinière sur la tombe du rabbin David-Ou-Moché près de Ouarzazate ne soit pas terminée, la



structure de ce qui sera bientôt un corps effervescent prend rapidement forme. Ses premières graines seront plantées à la mi-octobre, au moment de la hiloula du saint, l'anniversaire de sa mort, il y a environ 1.000 ans. Et, hasard du calendrier, elle marque également le 20ème anniversaire de la Fondation du Haut Atlas.

Cet espace sera le terreau pour plus d'un million de graines, notamment de variétés d'amandes, de caroubes, de cerises, de figues, de grenades et de noix. Sur une période de trois ans, la majorité de ces jeunes arbres seront donnés à environ 5.000 familles d'agriculteurs locales et 2.000 écoles publiques, le reste étant consacré à la lutte contre l'érosion rampante dans la région. Sur ces sites, mais pas seulement, la HAF continue de «faire germer» la conscience environnementale, sociale et historique des générations marocaines futures.

Une nouvelle terrasse de pépinière d'arbres fruitiers d'un hectare construite à flanc de montagne au-dessus de la tombe du saint juif, David-Ou-Moshe. Ce projet communautaire est financé par l'Initiative nationale pour le développement humain du Maroc (2020).

La HAF et les partenaires de la communauté locale œuvrent actuellement à la construction de la troisième pépinière House of life à Demnat, où 100.000 noyers, amandiers et caroubiers, dont les familles d'agriculteurs de la province d'Azilal ont tant besoin, pourront être produits chaque année.

Le programme Farmer-to-Farmer (d'agriculteur à agriculteur) de l'USAID a aidé des experts agricoles marocains à donner de leur temps aux côtés de volontaires américains dans leurs évaluations conjointes et la conception de ces pépinières d'arbres fruitiers biologiques, basées sur un partenariat interconfessionnel.

Aucun de ces efforts de développement – et les bénéfiques qui en découlent pour la communauté locale – ne serait possible sans le soutien bienveillant de S.M. le Roi Mohammed VI et du gouvernement marocain, y compris l'Initiative nationale pour le développement humain. Leur parrainage continu de projets interculturels, notamment la restauration et la préservation de lieux historiques et sacrés, distingue le Maroc de ses pairs et de la communauté internationale dans son ensemble.

## Le contexte marocain

La proportion des Marocains vivant dans des zones rurales représente 43% des 32 millions d'habitants du pays, et 75% des ménages ruraux gagnent moins que la moyenne nationale. Actuellement, les agriculteurs dépendent principalement des revenus tirés de l'orge et du maïs ; alors que ces denrées de base sont cultivées sur plus de 70% des terres agricoles, elles ne représentent que 10 à 15% des revenus agricoles, selon l'Agence marocaine pour le développement agricole. Les agriculteurs font donc la transition vers la plantation de cultures de rente, généralement des arbres et des plantes fruitiers, pour générer des revenus plus conséquents.

Un processus complet englobant le circuit depuis la ferme jusqu'à la table est envisagé par ce programme, ce qui permet de combler les lacunes existantes dans le système entrepreneurial de l'agriculture biologique. La certification biologique, des prix correspondant à la philosophie du commerce équitable et des marchés plus élargis – nationaux et internationaux –

sont garantis aux agriculteurs locaux, dont les communautés bénéficient ensuite pour pouvoir réinvestir dans d'autres projets.

Le Maroc englobe plusieurs cultures, dont sa communauté juive, présente dans la région depuis deux mille ans et qui conserve un important héritage architectural. Le Royaume reste fidèle à son engagement de célébrer cette riche mosaïque en ce qu'il promeut la préservation culturelle dans le cadre de projets vitaux de développement humain. En termes marocains, la vision du développement durable de la HAF reflète la vision du Royaume pour lui-même, en incarnant habilement une multiplicité d'objectifs. C'est le cas du projet House of life, qui relie les familles rurales musulmanes et les communautés juives. La fondation utilise une approche participative pour permettre aux communautés marocaines marginalisées, principalement rurales, de déterminer ce dont elles ont le plus besoin et pour faciliter la réussite des projets.

**Par Yossef Ben-Meir**

*Président de la Fondation du Haut Atlas*

**Kati Roumani**

*Spécialisée dans le domaine de la compréhension interculturelle et l'histoire juive*



**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de Guelmim, l'ouverture des plis de l'appel d'offres suivant :

N° AO	OBJET	ESTIMATIONS DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	CAUTIONNEMENTS PROVISOIRES EN DHS	DATE ET HEURES D'OUVERTURE DES PLIS
46 /2020/ BLDPMENG	ACHAT DU MATERIEL D'ENSEIGNEMENT POUR LE CENTRE 20 AOÛT - DEUXIEME CHANCE NOUVELLE GENERATION- RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM AREF GON EN DEUX (02) LOTS.	Lot N° 01 : MATERIEL D'ENSEIGNEMENT POUR ATELIER DE COUTURE. 99 165.60 QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE CENT SOIXANTE CINQ DHS 60 CTS	1000.00 Mille dhs	09/11/2020 à 10H00
		Lot N° 02 : MATERIEL D'ENSEIGNEMENT POUR ATELIER DE COIFFURE. 99 600.00 QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE SIX CENT DHS 00 CTS	1000.00 Mille dhs	

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale de Guelmim ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction Provinciale de Guelmim ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 07 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation.

❖ *les échantillons ou notices techniques ou catalogue selon le cas, sont déposés au dépôt de la direction provinciale de Guelmim ; au plus tard à 15 H 00 le jour ouvrable avant la date fixée pour l'ouverture des plis.*

N° 8220/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau  
Direction Provinciale de Casablanca

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°20/2020**

Le 10 Novembre 2020 à 10Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual DerbGhallef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux de renforcement de la RP 3014 du PK 11+200 au PK 11+400 (Province de Nouaceur)**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport, de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille cinq cent Dirhams (1500 DHS). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quarante neuf mille huit cent soixante Dirhams toutes taxes comprises (49.860,00DHS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual DerbGhallef Casablanca 20102 BP 1774
- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministère de l'économie et des Finances n° 20-14 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.

- Les laboratoires installés au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification des laboratoires délivrée par les services du ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau à savoir :

Activités	Qualifications	catégorie
CQ : Contrôle Qualité	CQ3 et CQ4	4

- Les laboratoires non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N° 8223/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE KHÉNIFRA  
SERVICE DES MARCHÉS

**AVIS RECTIFICATIF  
d'appel d'offres ouvert  
N° 14/2020/BG**

Le Gouverneur de la Province de Khénifra informe le public que des modifications sont portées sur le dossier d'appel d'offres n° 14/2020/BG relatif aux : **Travaux d'aménagement de la deuxième salle de réunion au siège de la Province de Khénifra**, publié dans les journaux :

- Libération n° 9130 du 01/10/2020
- Itihad Lichtiraki n° 12655 du 01/10/2020

Lesdites modifications concernent :

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage qu'est fixée à la somme d'Un million cent soixante quinze mille neuf cent soixante seize dirhams (1.175.976,00 Dhs TTC)
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix sept mille cinq cent dirhams (17.500,00 dhs)
- Les échantillons pour les articles 12, 13, 16 et 49 du bordereau des prix sont exigés par le dossier d'appel d'offres et doivent être déposés au service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra avant le 02 Novembre 2020 à 10 heures

Le reste inchangé.

Ces modifications ont été portées dans le dossier de consultation téléchargeable du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

N° 8221/PA

Royaume du Maroc

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
إدارة المصير الغابات  
Département des Eaux et Forêts  
التسيير الجهوي للمياه والغابات وإدارة التسيير للتلال الترابي  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord-Est  
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taza  
التسيير الإقليمي للمياه والغابات وإدارة التسيير بتازة

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 13/2020/DPEFLCD/11/PS**

Le 10 Novembre 2020 à 10H, il sera procédé, dans le bureau du Directeur Provincial des eaux et forêts et à la lutte contre la désertification de Taza, (Place 20 Août – Taza El Jadida /Taza), à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'exécution des travaux de production de plants forestiers dans les pépinières relevant de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Taza, Province de Taza, répartie en Deux (02) lots :

**Lot n°1**: l'exécution des travaux de production de 1 077 000 plants forestiers dans la pépinière dénommée **BOUHLOU** située dans la commune de **BOUHLOU**, Province de **Taza**, lot n°1.

**Lot n°2**: l'exécution des travaux de production de 671 000 plants forestiers dans la pépinière dénommée **BAB AZHAR** située dans la commune de **BOUCHEFAA**, Province de **Taza**, lot n°2

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des programmes, suivi, et évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et à la lutte contre la désertification de Taza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat. [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n° 1 : Quarante mille Dirhams (40 000,00 Dh).
- Lot n° 2 : Trente mille Dirhams (30 000,00 Dh).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est estimée à la somme de :

- Lot n° 1 : Un Million Quatre Cent Vingt et Un Mille Six Cent Quarante Dirhams (1 421 640,00 Dh).
- Lot n° 2 : Un Million Quarante Six Mille Sept Cent Soixante Dirhams (1 046 760,00Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau des programmes, suivi, et évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et à la lutte contre la désertification de Taza.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail des marchés public.

Les échantillons et les fiches techniques descriptives, exigés par le dossier d'Appel d'Offres doivent être déposés dans le bureau des programmes, suivi, et évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et à la lutte contre la désertification de Taza (place 20 Août – Taza El Jadida/ Taza) avant le 09/11/2020 à 16h, heure limite pour le dépôt des échantillons.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre une Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivrée par le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, le certificat exigé est comme suit :

Lot n°	Secteur d'activité	Qualifications exigées	Catégorie
1, 2	4	4-1	1

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8222/PA

Université Sultan Moulay Slimane  
Faculté Polydisciplinaire  
Béni Mellal



جامعة السلطان مولاي سليمان  
الكلية المتعددة التخصصات  
بني ملال

### AVIS DE CONCOURS

Concours de recrutement d'un Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant  
Session du 20/11/2020

La Faculté Polydisciplinaire de Béni Mellal organise un concours de recrutement d'un(01) Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant, session du 20/11/2020 dans la spécialité suivante:

Spécialité	Nombre de postes
القانون الخاص باللغة الفرنسية	01

Le concours est ouvert aux candidats titulaires d'un Doctorat ou d'un Doctorat d'Etat ou d'un autre diplôme reconnu équivalent.

Les personnes désirant se porter candidats audits concours sont invités à s'inscrire et à déposer obligatoirement leurs dossiers de candidature sur la plateforme numérique réservée sur le lien : <http://recrutement.usms.ac.ma> avant le **05 Novembre 2020**.

**Composition du dossier de candidature :**

- Demande adressée à Monsieur le Doyen de la Faculté Polydisciplinaire de Béni Mellal.
- Autorisation de participer au concours pour les candidats fonctionnaires.
- 01 extrait d'acte de naissance récent.
- 01 copie légalisée de la Carte d'Identité Nationale.
- 01 exemplaire des diplômes certifiés conformes aux originaux.
- 01 copie de l'arrêté d'équivalence pour les diplômes étrangers.
- 01 exemplaire de la thèse de doctorat.
- 01 exemplaire de l'ensemble des travaux de recherche personnels ou en collaboration.
- 01 copie du curriculum vitae ;

**Nature et déroulement des épreuves :**

- 1- Une épreuve des titres et travaux des candidats.
- 2- Une épreuve d'exposé entretien des candidats avec le jury.

Chaque épreuve est notée de 0 à 20, et toute note inférieure à 8 sur 20 est éliminatoire.

**N.B :**

- Les candidats admis à passer l'épreuve de l'entretien avec le jury doivent déposer au préalable le dossier original de leur candidature auprès du service des ressources humaines.
- La date de légalisation des documents administratifs doit être **avant le 05 Novembre 2020**.

N° 8224/PA

Université Sultan Moulay Slimane  
Faculté Polydisciplinaire  
Béni Mellal



جامعة السلطان مولاي سليمان  
الكلية المتعددة التخصصات  
بني ملال

### AVIS DE CONCOURS

Concours de recrutement des Professeurs de l'Enseignement Supérieur Assistants  
Session du 15/11/2020

La Faculté Polydisciplinaire de Béni Mellal organise des concours de recrutement de deux (02) Professeurs de l'Enseignement Supérieur Assistants, session du 15/11/2020, dans les spécialités suivantes :

Spécialité	Nombre de postes
الاقتصاد والتدبير	01
Mathématiques	01

Les concours sont ouverts aux fonctionnaires titulaires d'un Doctorat ou d'un Doctorat d'Etat ou d'un autre diplôme reconnu équivalent.

Les personnes désirant se porter candidats audits concours sont invités à s'inscrire et à déposer obligatoirement leurs dossiers de candidature sur la plateforme numérique réservée sur le lien : <http://recrutement.usms.ac.ma> avant le **31 Octobre 2020**.

**Composition du dossier de candidature :**

- Demande adressée au Doyen de la Faculté Polydisciplinaire de Béni Mellal.
- Une attestation d'exercice récente.
- Autorisation officielle de participation au concours.
- 01 copie légalisée de la carte nationale d'identité.
- 01 extrait d'acte de naissance récent.
- 01 exemplaire des diplômes certifiés conformes aux originaux.
- 01 copie de l'arrêté d'équivalence pour les diplômes étrangers.
- 01 exemplaire de la thèse de doctorat.
- 01 exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche personnels ou en collaboration.
- 01 copie du curriculum vitae.

**Nature et déroulement des épreuves :**

- 1- Une épreuve des titres et travaux des candidats.
- 2- Une épreuve d'exposé entretien des candidats avec le jury.

Chaque épreuve est notée de 0 à 20, et toute note inférieure à 8 sur 20 est éliminatoire.

**N.B :**

- Les candidats admis à passer l'épreuve de l'entretien avec le jury doivent déposer au préalable le dossier original de leur candidature auprès du service des ressources humaines.
- La date de légalisation des documents administratifs doit être **avant le 31 octobre 2020**.

N° 8225/PA

ROYAUME DU MAROC  
SOCIÉTÉ AL OMRANE MARRAKECH-SAFI

APPEL D'OFFRES OUVERT N° 111/2020

Le **12/11/2020 à 10h30**, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Monsieur le Directeur Général de la Société Al Omrane Marrakech-Safi, place du 16 Novembre, Guéliz - Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration, concernant les **travaux de réalisation des chemins piétons, aménagements extérieurs (pavage des abords des voies et plantations)-lotissement GOUMI -Commune de Marrakech.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Division des marchés d'Al Omrane Marrakech-Safi, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **140 000,00 Dirhams (Cent Quarante Mille Dirhams)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **13 504 308.00 Dirhams (Treize Millions Cinq Cent Quatre Mille Trois Cent Huit Dirhams)**.

Joindre obligatoirement le certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville.

Le secteur, la classe minimale et les qualifications exigées sont comme suite :

SECTEUR	2-3
CLASSE	4

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés du Groupe Al Omrane ;

Les plis sont, au choix des concurrents :

- 1- soit déposés, contre récépissé, dans le bureau du Maître d'Ouvrage indiqué dans l'avis d'appel d'offres ;
- 2- soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- 3- soit remis, séance tenante, au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8226/PA

المملكة المغربية  
رئيس الحكومة  
المنوبية العامة لإدارة السجون  
وإعادة الإدماج



### إعلان

#### عن تنظيم امتحانات ومباراة مهنية

تعلن المنوبية العامة لإدارة السجون وإعادة الإدماج أنها ستتنظم امتحانات ومباراة مهنية برسم سنة 2020 وذلك وفق الجدول التالي:

الدرجة الممتحن بشأنها	الحصص (Quota)	الشروط النظامية المطلوبة	مركز الامتحان أو المباراة المهنية	تاريخ الامتحان أو المباراة المهنية	آخر أجل لإيداع طلبات الترشح
طبيب من الدرجة الممتازة	6	4 سنوات من الخدمة الفعلية في درجة طبيب من الدرجة الأولى	تغلت	2020/11/28	2020/10/30
تقني من الدرجة الأولى	1	6 سنوات من الخدمة الفعلية في درجة تقني من الدرجة الثانية			
تقني من الدرجة الثانية	6	6 سنوات من الخدمة الفعلية في درجة تقني من الدرجة الثالثة			
تقني من الدرجة الثالثة	4	6 سنوات من الخدمة الفعلية في درجة تقني من الدرجة الرابعة			

#### طريقة المشاركة

يتعين على الموظفين الراغبين في المشاركة في الامتحانات أو المباراة المهنية المذكورة أعلاه والمتوفرين على الشروط النظامية المطلوبة القيام بما يلي :

- 1- ولوج فضاء الموظف بالموقع الإلكتروني للمنوبية العامة لإدارة السجون وإعادة الإدماج [WWW.DGAPR.GOV.MA](http://WWW.DGAPR.GOV.MA) في أجل أقصاه **2020/10/30** وذلك من أجل:
  - أ) التسجيل؛
  - ب) سحب الطلب المملوء؛
  - ج) توقيع الطلب من طرف الرئيس المباشر؛
  - د) إعادة رفعه بصيغة PDF بنفس الموقع.
- 2- سحب استدعاء المشاركة في الامتحانات أو المباراة المهنية من فضاء الموظف بالموقع الإلكتروني للمنوبية العامة لإدارة السجون وإعادة الإدماج ابتداء من **2020/11/20**.

#### معالجة طلبات الترشح

يتعين على الرئيس المباشر التأكد من المعطيات الواردة في لائحة الترشح الخاصة بالموظفين التابعين له بفضاء الموظف وذلك قبل قبولها بصيغة نهائية.

**ملاحظة:**  
سيعمل على اللائحة الأولية للمرشحين المدعوين لإجراء الامتحانات أو المباراة المهنية بالموقع الإلكتروني للمنوبية العامة لإدارة السجون وإعادة الإدماج [WWW.DGAPR.GOV.MA](http://WWW.DGAPR.GOV.MA) بتاريخ **2020/11/12** و اللائحة النهائية ابتداء من **2020/11/16**.

N° 128/PC

**CAPTYNO SERVICE SARL**

I - Aux termes de 3 actes S.S.P datés du 28/09/2020, de la société " CAPTYNO SERVICE " SARL.A.U., au capital social de 100.000,00 DHS, dont le siège social est établi au GROUPE ATAKADDOUM, GH2-17, 2ème ETAGE, SIDI BERNOUSSI, CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :

1°) La cession de 500 parts sociales de MME.NOURA ORCHI à MR.YOUSSEF NSER.

2°) L'acceptation de la démission de MME.NOURA ORCHI DE SES FONCTIONS DE GERANTE UNIQUE DE LA SOCIETE.

3°) La nomination de MR.YOUSSEF NSER GERANT unique de la société pour une durée illimitée.

4°) La modification des articles 5,6 et 7 des statuts de la société.

5°) La mise à jour des nouveaux statuts de la société CAPTYNO SERVICE SARL.

II - Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 12/10/2020 sous le N°749232. LA GERANCE

N° 8230/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
DU TRANSPORT DE LA  
LOGISTIQUE ET DE  
L'EAU  
DIRECTION PROVIN-  
CIALE DE L'EQUIPE-  
MENT DU TRANSPORT  
DE LA LOGISTIQUE ET  
DE L'EAU  
DE KHEMISSET  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°: 38/2020/KH

Le 05/11/2020 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Étude géotechnique de renforcement de la RR 401 du PK 78+000 au PK 110+000 dans la Province de Khémisset.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille Dirhams (2.000,00 DHS)

L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Cent quarante et un mille huit cent quatre vingt huit Dirhams (141.888,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récé-

pisé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad.;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8231/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
DU TRANSPORT DE LA  
LOGISTIQUE  
ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVIN-  
CIALE DE L'EQUIPE-  
MENT DU TRANSPORT  
DE LA LOGISTIQUE ET  
DE L'EAU  
DE KHEMISSET  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°: 39/2020/KH

Le 05/11/2020 à 10h30, il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Travaux d'aménagement de carrefour à la RN 6 du PK 65+000 au PK 67+000 dans la Province de Khémisset.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante cinq mille Dirhams (45.000,00 DHS). L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Trois millions cent quarante trois mille deux cent vingt deux Dirhams quarante centimes (3.143.222,40 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépisé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad.;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8232/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION RÉGION MARRAKECH-SAFI  
DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT n° : 39/SI/2020**

Il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale à SAFI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix suivant:

N° AO	OBJET	Caution provisoire	Estimation du maître d'ouvrage	Date et heure d'ouverture
39/SI/2020	Travaux d'Aménagement et de Réhabilitation de Cinq (5) Ecoles Primaires aux communes rurales : Ghiate, Bkhati , Hrara et Gorraani -PROVINCE DE SAFI-	6 000.00 DH (Six mille dirhams).	554 052,00 DHS TTC (CINQ CENT CINQUANTE QUATRE MILLE CINQUANTE DEUX DIRHAMS TTC )	10/11/2020 à 09h 30mn

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale à SAFI, service des affaires administratives et financières, Rue Damas, Ville Nouvelle. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépisé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières à la délégation provinciale du ministère de l'éducation nationale à SAFI.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

\* Pour les entreprises installées au Maroc : Le certificat de qualification et de classification ou sa copie conforme à l'originale, délivré par le Département ministériel chargé de l'Équipement. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSIFICATION MINIMALE
A	A5	5

\* Pour les entreprises non installées au Maroc : Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation.

N° 8227/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE MARRAKECH / SAFI  
DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT n° : 40/SI/2020 en Cinq Lots**

Il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à SAFI, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivant:

N° AO	OBJET	Estimation des études du maître d'ouvrage DHS TTC	Date et heure d'ouverture
40/SI/2020	Les études techniques et le suivi tous corps d'état des travaux d'Aménagement et de réhabilitation: Lot 1 : de l'Ecole Laakarta dans la Commune Rurale Aylr -PROVINCE DE SAFI- Lot 2 : de l'Ecole Abdelkhalek Torres dans la Commune Urbaine Sebti Gzoula -PROVINCE DE SAFI- Lot 3: l'Ecole Had Hrara dans la Commune Rurale Hrara -PROVINCE DE SAFI- Lot 4 : de l'Ecole Boughafer dans la ville de SAFI -PROVINCE DE SAFI- Lot 5 : de l'Ecole Ghiate dans la Commune Rurale Ghiate -PROVINCE DE SAFI-	Pour chaque Lot : - Lot 1 : 45 600,00 DH (QUARANTE CINQ MILLE SIX CENT DH) - Lot 2 : 45 600,00 DH (QUARANTE CINQ MILLE SIX CENT DH) - Lot 3 : 45 600,00 DH (QUARANTE CINQ MILLE SIX CENT DH) - Lot 4 : 45 600,00 DH (QUARANTE CINQ MILLE SIX CENT DH) - Lot 5 : 45 600,00 DH (QUARANTE CINQ MILLE SIX CENT DH)	10/11/2020 à 09 h

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à SAFI, service des affaires administratives et financières, Rue Damas, Ville Nouvelle. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépisé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières à la délégation provinciale du ministère de l'éducation nationale à SAFI.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit par voie Electronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

\* Pour les entreprises installées au Maroc : Le certificat de qualification et de classification ou sa copie conforme à l'originale, délivré par le Département ministériel chargé de l'Équipement. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant : domaine d'activité: **D14, D15, et D16**

\* Pour les entreprises non installées au Maroc : Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation.

N° 8228/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION RÉGION MARRAKECH-SAFI  
DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT n° : 41/SI/2020**

Il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale à SAFI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix suivant:

N° AO	OBJET	Caution provisoire	Prix d'acquisition des plans	Estimation du maître d'ouvrage	Date et heure d'ouverture
41/SI/2020	Travaux de construction DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE AL AMALE A LA COMMUNE RURALE SIDI TIJJI , Province de SAFI.	70 000.00 DH (Soixante Dix mille dirhams)	67,95 DHS (Sixante Sept dhs 95 Cts )	6 687 640,80 DHS (Six Millions Six Cent Quatre Vingt Sept Mille Six Cent Quarante Dirhams 80 Cts TTC)	Le 10/11/2020 à 10h

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale à SAFI, service des affaires administratives et financières, Rue Damas, Ville Nouvelle. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et le site web de la direction provinciale de Safi ([www.dmensafi.net](http://www.dmensafi.net)).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépisé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières à la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale à SAFI.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

\* Pour les entreprises installées au Maroc : Le certificat de qualification et de classification ou sa copie conforme à l'originale, délivré par le Département ministériel chargé de l'Équipement. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSIFICATION MINIMALE
A	A2	3

\* Pour les entreprises non installées au Maroc : Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation.

N° 8229/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports  
Département de la Culture  
Direction Régionale  
Région Casablanca - Settat  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT sur offre de prix  
N°06/2020 du 05 / 11 / 2020 à 10 h 00 mn

Le Jeudi 05 Novembre /2020 à 10 h 00 min, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de la Culture de la jeunesse et des sports –département de la culture - Casablancasettat sis à l'avenue Nador Hermitage Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour : PRESTATIONS DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DES LOCAUX ADMINISTRATIFS , DES MONUMENTS HISTORIQUES ET SITES SUIVANT : SIEGE DE LA CONSERVATION REGIONALE DU PATRIMOINE CULTUREL DE LA REGION CASABLANCA SETTAT, SIEGE DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA , GALERIE CHAIBIAT TALLAL D'EL JADIDA, GALERIE EL KHATIBI ET CITERNE D'EL JADIDA, THEATRE DE LA CITE POTUGAISE D'EL JADIDA, THEATRE MOHAMED AFIFI D'EL JADIDA , MAISON DE CULTURE ZMAMRA PROVINCE EL JADIDA , MAISON DE CULTURE THNIN CHTOUKA PROVINCE EL JADIDA, ECOLE ABDELLAOUIA A CASABLANCA , BIBLIOTHEQUE OULAD HAMDANE PROVINCE EL JADIDA , LA MEDIATHEQUE DRISS ETTACHFINI PROVINCE EL JADIDA, CENTRE CULTUREL A AIN HAROUDA , MAISON DE CULTURE OULAD SALEH PROVINCE NOUACER, CENTRE CULTUREL DE BEN AHMED PROVINCE SETTAT, KASABAH ISMAILIA A SETTAT (LOT UNIQUE). Le dossier d'Appel d'Offres peut-être retiré au bureau de chef De service des Affaires Administratives et Financières à la Direction Régionale de la Culture de la jeunesse et des sports –département de la culture-

Casablanca, sis au avenue Nador Hermitage Casablanca il peut être télé-chargé à partir du portail des marchés Publics <http://www.marchespublics.gov.ma>. Le cautionnement provisoire est fixé à : trente mille dirhams (30.000.00. dirhams). L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million deux cent quatorze mille quatre cent vingt huit dirhams et quatre vingt centimes toutes taxes comprises (1 214 428,80 TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés

publics. Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à l'adresse sus-indiquée : bureau d'ordre de la Direction Régionale de la Culture de la jeunesse et des sports –département de la culture-Casablanca, sis au avenue Nador Hermitage Casablanca  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.  
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics  
- Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.  
N° 8237/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي

**Avis rectificatif**  
**Appel d'offres ouvert N° 06/FMPC/2020**  
**Prestation de jardinage, entretien et maintenance des espaces verts de**  
**La Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca**

Il est porté à la connaissance au public que l'Appel d'offre n° 06/FMPC/2020 et qui a pour objet **Prestation de jardinage, entretien et maintenance des espaces verts pour la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca lot unique, dont l'ouverture est prévu pour le 02/11/2020 à 10h à la Présidence de l'Université Hassan II Casablanca il sera reporter jusqu'à le 10/11/2020 à 10h30mn à la Présidence de l'Université Hassan II Casablanca.**  
N° 8233/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
جهة فاس مكناس  
عمالة إقليم إفران  
مجلس إقليم إفران  
مصلحة الشؤون المالية والممتلكات و الموارد البشرية و التعاون و التعاوض و المجتمع المدني

**إعلان**

يعلن السيد رئيس مجلس إقليم إفران أنه سينظم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020، لفائدة موظفيه الإداريين و التقنيين، المنتمين للميزانية الإقليمية، و ذلك وفق الجدولة الزمنية التالية:

الدرجة الحالية	درجة الولوج	شروط الترشيح	القرار التنظيمي	عدد المناصب المعياري بشأنها	تاريخ إجراء الامتحان	آخر أجل لإيداع الترشيحات
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثانية		قرار الوزير المنتدب لدى الوزير المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1175.11 الصادر في 23 من جمادى الأولى 1432 (27 أبريل 2011) بتحديد شروط وإجراءات و برنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الثانية	1	07 نونبر 2020	30 أكتوبر 2020
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	التوفر على أفضمية (6) سنوات في الدرجة في اليوم المحدد لإجراء أول اختبار من الاختبارات المنصوص عليها في القرار التنظيمي الجاري به العمل	قرار الوزير المنتدب لدى الوزير المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1178.11 الصادر في 23 من جمادى الأولى 1432 (27 أبريل 2011) بتحديد شروط وإجراءات و برنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية	4	07 نونبر 2020	30 أكتوبر 2020
تقني من الدرجة الثالثة	تقني من الدرجة الثانية		قرار الوزير المنتدب لدى الوزير المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1995.06 الصادر في 29 من رجب 1427 (24 أغسطس 2006) بتحديد نظام امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة تقني من الدرجة الثانية بوزارة الداخلية	1	31 دجنبر 2020	30 أكتوبر 2020
محرر من الدرجة الثانية	محرر من الدرجة الأولى		قرار الوزير المنتدب لدى الوزير المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1171.11 الصادر في 23 من جمادى الأولى 1432 (27 أبريل 2011) بتحديد شروط وإجراءات و برنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة محرر من الدرجة الأولى	1	31 دجنبر 2020	30 أكتوبر 2020

هذا، و يجب أن تصل طلبات الترشيح إلى مكتب الموارد البشرية و الشؤون القانونية لمجلس إقليم إفران تحت إشراف السلم الإداري في أجل أقصاه 30 أكتوبر 2020 وهو آخر أجل لقبول الترشيحات.  
N° 8234/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région de Casablanca - Settat  
Province de Settat  
Cercle d'El Borouj  
Caidat laqraqra ouled ameur  
Commune Ouled Ameur

**Avis d'examen D'aptitude Professionnelle**

Le président de la Commune Ouled Ameur annonce à tous les fonctionnaires de la commune que cette dernière organise des examens d'aptitude professionnelle pour l'avancement dans le grade d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> grade et le grade d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> grade , au siège de la commune Ouled Ameur, ces examens sont ouverts aux fonctionnaires justifiant au moins six ans de service effectif en qualité d'adjoint administratif 3<sup>ème</sup> grade et adjoint technique 3<sup>ème</sup> grade.

Les candidats concernés doivent déposer leurs dossiers au bureau d'ordre de la commune et selon le tableau ci-dessous.

Grade d'avancement	Dernier délai du dépôt de dossier	Date et lieu de l'examen écrit	Date de l'épreuve orale	Observations
Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> grade	18/12/2020	Le 26/12/2020 A partir de 9 h au siège de la C.T d'Ouled Ameur.	Sera annoncée après affichage des résultats de l'examen écrit.	
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> grade				

N° 8236/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de Settat  
Caïdat ouled bouziri  
CT Machraa Ben Abbou  
N° : 174 /2020

**Avis d'organisation d'examen d'aptitude Professionnelle au titre de l'année 2020.**

Le Président de la Commune de Machraa Ben Abbou.  
Annonce l'organisation des examens d'aptitude professionnelle au siège de commune au titre de l'année 2020 au profit des fonctionnaires de la commune ayant de six ans d'enceinté dans leur grade à la date d'examen selon le tableau ci-dessous :

Grade de promotion	Nombre de poste	Date d'examen	Dernier délai pour le dépôt des demandes
adjoint administratif 1 <sup>er</sup> grade	1	14/11/2020	05/11/2020
adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> grade	1		
adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> grade	1	21/11/2020	

N° 8235/PA

**U FSBM** UNIVERSITE HASSAN II DE CASABLANCA  
 FACULTÉ DES SCIENCES BEN M'SICK  
 UNIVERSITE HASSAN II DE CASABLANCA

**AVIS de Concours de Recrutement de deux Professeurs de l'Enseignement Supérieur Assistants (Nombre de postes : 02) Session du 15/11/2020**

L'université Hassan II De Casablanca, organise un concours (Session : 15/11/2020) pour le recrutement de deux Professeurs de l'Enseignement Supérieur Assistants - 02 postes pour la Faculté des Sciences Ben M'Sick Casablanca dans les spécialités suivantes :

Spécialités	Nombre de postes
Génie Informatique : Sécurité dans le Cloud Computing	01
Didactique des langues et ingénierie pédagogique	01

Sont autorisés à participer à ces deux concours, les fonctionnaires titulaires d'un doctorat ou doctorat d'état ou d'un autre diplôme reconnu équivalent dans les spécialités demandées.

La candidature à ces deux concours s'effectue exclusivement en ligne jusqu'au vendredi 30 octobre 2020 à minuit, à travers la plateforme électronique <https://leconcours.univh2c.ma/>.

**Le concours comporte les épreuves suivantes :**

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats (Coefficient 1),
- Un exposé- Discussion avec le jury (Coefficient 1).

**Les candidats retenus pour passer l'entretien oral seront contactés par l'administration pour déposer un dossier papier conforme au dossier électronique contenant les pièces suivantes :**

- 1- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Doyen de la Faculté des Sciences ben M'Sik Casablanca ;
- 2- Une autorisation administrative pour participer au concours ;
- 3- Deux (02) copies légalisées de la Carte d'Identité Nationale ;
- 4- Deux (02) extraits récents d'acte de naissance ;
- 5- Cinq (05) exemplaires du Curriculum Vitae (CV) ;
- 6- Cinq (05) exemplaires des diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- 7- Cinq (05) copies de l'arrêté d'équivalence scientifique délivré par le Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres accompagné par l'arrêté d'équivalence administrative délivré par le Ministre chargé de la Modernisation des Secteurs Publics pour les candidats qui ont obtenu un doctorat étranger ;
- 8- Cinq (05) exemplaires de la Thèse de Doctorat;
- 9- Cinq (05) exemplaires des travaux de recherche, personnels ou en collaboration (Articles, monographies, ouvrages, etc.);
- 10- Deux (02) enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse du candidat ;
- 11- Envoi des informations suivantes : Nom et Prénom, Date et lieu de naissance, Titre et date de la thèse et les membres de jury de la thèse et des collaborateurs aux travaux de recherche; sous forme d'un fichier Excel (.xlsx), à l'adresse électronique suivante : [fsbmconcours2020@gmail.com](mailto:fsbmconcours2020@gmail.com).

**NB :**

- Tout dossier incomplet sera rejeté. Seules les candidatures déposées sur la plateforme citée plus haut seront acceptées.
- La légalisation des pièces susmentionnées doit être datée d'avant le 31/10/2020.

Boulevard Cdt Driss El Hari B.P 7955, Casablanca Maroc  
 Tél. : +212 5 22 70 65 75 // +212 6 61 44 24 27 Fax. : +212 5 22 70 46 75  
 e-mail : [fsbm.contact@univh2c.ma](mailto:fsbm.contact@univh2c.ma) site : [www.fsbm.univh2c.ma](http://www.fsbm.univh2c.ma) N° 8238/PA

Université Sultan Moulay Slimane  
 Faculté des Sciences et Techniques  
 Béni Mellal

جامعة السلطان مولاي سليمان  
 كلية العلوم والتقنيات  
 بني ملال

**AVIS**  
**Recrutement d'un (01) Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant (Poste budgétaire transformé)**

**Session du 15 novembre 2020**

Nombre de postes	Spécialité
01	Génie Electrique, Electronique, Electrotechnique, Automatique, Informatique Industrielle

**Le Concours est ouvert aux fonctionnaires titulaires d'un diplôme de doctorat ou d'un doctorat d'Etat ou d'un autre diplôme reconnu équivalent.**

**La candidature à ce concours s'effectue exclusivement, en ligne jusqu'au vendredi 30 septembre 2020 à minuit, à travers le portail électronique : <http://recrutement.usms.ac.ma>**

**Les candidats retenus pour passer l'entretien oral seront contactés par l'administration pour déposer un dossier papier conforme au dossier électronique contenant les pièces suivantes :**

- ♦ Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Doyen de la FST de Béni Mellal ;
- ♦ Une autorisation administrative pour participer au concours ;
- ♦ Deux (02) extraits récents d'acte de naissance ;
- ♦ Deux (02) copies légalisées de la C.I.N ;
- ♦ Deux (02) enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat ;
- ♦ Un (01) exemplaire des diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- ♦ Un (01) exemplaire de la thèse du doctorat ;
- ♦ Un (01) exemplaire de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, Ouvrages, Etudes, Monographies...);
- ♦ Une copie de l'arrêté d'équivalence scientifique pour les diplômés étrangers.

**Les résultats préliminaires et définitifs seront publiés sur le portail de l'emploi public et sur le site de l'établissement.**

Mghila B.P.523, Béni Mellal. ☎ : 0523485112/22/82 ☒ : (212) 0523485201  
 Site web : [fsbm.ac.ma](http://fsbm.ac.ma) N° 8239/PA

المملكة المغربية  
 وزارة الداخلية  
 جهة فاس - مكناس  
 عمالة إقليم إفران  
 مجلس إقليم إفران

**قرار لرئيس مجلس إقليم إفران رقم: 2020/13**  
**يتعلق بإجراء امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعدا إداري من الدرجة الثانية برسم سنة 2020**

إن رئيس مجلس إقليم إفران،  
 به بمقتضى الظهير الشريف رقم 1-58-008 الصادر في 4 من شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمثابة النظام الأساسي المعمول به للوظيفة العمومية كما وقع تغييره وتتميمه؛  
 به بمقتضى الظهير الشريف رقم 1.15.84 الصادر في 20 من رمضان 1436 (7 يوليو 2015) بتنفيذ القانون التنظيمي رقم 112.14 المتعلق بالعمالات والأقاليم؛  
 به وبناء على مرسوم رقم 2-10-453 صادر في 20 من ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بجهة المساعدين الإداريين المشتركة بين الوزارات؛  
 به وبناء على المرسوم رقم 2.04.403 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) المتعلق بتحديد شروط ترقية موظفي الدولة في الدرجة أو الإطار؛  
 به وبناء على المرسوم رقم 2.05.1367 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) مسطرة تنقيط وتقييم موظفي الإدارات العمومية؛  
 به وبناء على المرسوم رقم 67-401 الصادر في 13 من ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بسن نظام عام للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ودرجات ومناصب الإدارات العمومية كما وقع تغييره وتتميمه؛  
 به وبناء على مرسوم رقم 2.17.450 الصادر في 4 من ربيع الأول 1439 (23 نونبر 2017) بسن نظام المحاسبة العمومية للمصالح والأقاليم ومجموعتها؛  
 به وبناء على قرار الوزير المنتدب لدى الوزير المكلف بتحديد القطاعات العامة رقم 1175.11 الصادر في 23 من جمادى الأولى 1432 (27 أبريل 2011) بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعدا إداري من الدرجة الثانية؛  
 به وبناء على إرسالية السيد وزير الداخلية عدد: 691 بتاريخ: 04 أبريل 2016 حول تدبير الموارد البشرية بالجماعات الترابية؛  
 به وبناء على منشور السيد رئيس الحكومة عدد 2020/16 بتاريخ: 07 أكتوبر 2020 حول تنظيم مباريات التوظيف و امتحانات الكفاءة المهنية؛

**قراري**  
 المادة الأولى: يجرى بمقر مجلس إقليم إفران (عمالة إقليم إفران)، امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعدا إداري من الدرجة الثانية برسم سنة 2020، وذلك يوم الخميس 31 دجنبر 2020، يشارك فيه المتقدمون من الدرجة الثالثة المتمنون للمنازلة الإقليمية، المتوفرون على ست (06) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة عند إجراء أول اختبار من الاختبارات المنصوص عليها في القرار التنظيمي الجاري به العمل، كما هو مبين في الجدول المرفق بهذا القرار (الملحق رقم 1)؛  
**المادة الثانية:** تحدد عدد المناصب المتباري بشأنها في حدود 13 بالمائة من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية.  
**المادة الثالثة:** يجب أن تصل طلبات الترشيح إلى مكتب الموارد البشرية لمجلس إقليم إفران تحت إشراف السلم الإداري في أجل أقصاه 30 أكتوبر 2020 وهو آخر أجل لقبول الترشحات.  
**المادة الرابعة:** يحتوي هذا الإمتحان على اختبارات كتابية و شفوية حسب البرنامج التالي:  
 من الساعة 9 صباحا إلى الساعة 12 من الزوال و من الساعة الواحدة بعد الزوال إلى الساعة الرابعة مساء بتسوية للاختبارات الكتابية.

المعامل	المدة	الاختبارات
2	3 ساعات	اختبار كتابي عام: يتعلق بالقطاع المعني.
3	3 ساعات	اختبار كتابي خاص: يتعلق بالوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين المتمنين أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية.
3	ما بين 15 و 30 دقيقة	اختبار شفوي: تتكلم فيه لجنة الإمتحان مع المترشح الموضوع للكفاءة عند الاقتضاء، ومهامه وتخصصه وتذكر قدراته على ممارسة الوظائف أو المهام المرتبطة بالدرجة المتمن بشأنها.

N° 8240/PA

المملكة المغربية  
 وزارة الداخلية  
 جهة فاس - مكناس  
 عمالة إقليم إفران  
 مجلس إقليم إفران

**قرار لرئيس مجلس إقليم إفران رقم: 2020/15**  
**يتعلق بإجراء امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة تقني من الدرجة الثانية برسم سنة 2020**

إن رئيس مجلس إقليم إفران،  
 به بمقتضى الظهير الشريف رقم 1-58-008 الصادر في 4 من شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمثابة النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية كما وقع تغييره وتتميمه؛  
 به بمقتضى الظهير الشريف رقم 1.15.84 الصادر في 20 من رمضان 1436 (7 يوليو 2015) بتنفيذ القانون التنظيمي رقم 112.14 المتعلق بالعمالات والأقاليم؛  
 به وبناء على مرسوم رقم 2-05-72 صادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بشأن النظام الأساسي الخاص بجهة التقنيين المشتركة بين الوزارات؛  
 به وبناء على المرسوم رقم 2.04.403 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) المتعلق بتحديد شروط ترقية موظفي الدولة في الدرجة أو الإطار؛  
 به وبناء على المرسوم رقم 2.05.1367 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) مسطرة تنقيط وتقييم موظفي الإدارات العمومية؛  
 به وبناء على المرسوم رقم 67-401 الصادر في 13 من ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بسن نظام عام للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ودرجات ومناصب الإدارات العمومية كما وقع تغييره وتتميمه؛  
 به وبناء على مرسوم رقم 2.17.450 الصادر في 4 من ربيع الأول 1439 (23 نونبر 2017) بسن نظام المحاسبة العمومية للمصالح والأقاليم ومجموعتها؛  
 به وبناء على قرار الوزير المنتدب لدى الوزير المكلف بتحديد القطاعات العامة رقم 1995.06 الصادر في 29 من رجب 1427 (24 أغسطس 2006) بتحديد نظام امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة تقني من الدرجة الثانية بوزارة الداخلية؛  
 به وبناء على إرسالية السيد وزير الداخلية عدد: 691 بتاريخ: 04 أبريل 2016 حول تدبير الموارد البشرية بالجماعات الترابية؛  
 به وبناء على منشور السيد رئيس الحكومة عدد 2020/16 بتاريخ: 07 أكتوبر 2020 حول تنظيم مباريات التوظيف و امتحانات الكفاءة المهنية؛

**قراري**  
 المادة الأولى: يجرى بمقر مجلس إقليم إفران (عمالة إقليم إفران)، امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة تقني من الدرجة الثانية برسم سنة 2020، وذلك يوم الخميس 31 دجنبر 2020، يشارك فيه المتقدمون من الدرجة الثالثة المتمنون للمنازلة الإقليمية، المتوفرون على ست (06) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة عند إجراء أول اختبار من الاختبارات المنصوص عليها في القرار التنظيمي الجاري به العمل، كما هو مبين في الجدول المرفق بهذا القرار (الملحق رقم 1)؛  
**المادة الثانية:** تحدد عدد المناصب المتباري بشأنها في حدود 13 بالمائة من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية.  
**المادة الثالثة:** يجب أن تصل طلبات الترشيح إلى مكتب الموارد البشرية لمجلس إقليم إفران تحت إشراف السلم الإداري في أجل أقصاه 30 أكتوبر 2020 وهو آخر أجل لقبول الترشحات.  
**المادة الرابعة:** يحتوي هذا الإمتحان على اختبار كتابي و شفوي حسب البرنامج التالي:  
 من الساعة 9 صباحا إلى الساعة 12 زوالا.

المعامل	المدة	الاختبارات
3	3 ساعات	اختبار واحد: تحرير موضوع ذي طابع مهني.
3	20 دقيقة	اختبار شفوي: يتضمن الاختبار الشفوي حوارا مع اللجنة يتعلق باختصاصات وزارة الداخلية و الجماعات المحلية و حول المهام المسندة للمعني بالأمر، و مدى قدرته على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المتمن بشأنها.

N° 8241/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DES HABOUS ET  
DES AFFAIRES  
ISLAMIQUES  
UNIVERSITÉ  
AL QUARAOUIYINE  
JAMAA  
AL QUARAOUIYINE  
FES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°01/JQ/2020

Le 11/11/2020 à 11 heures il sera procédé, à la salle de réunion au siège de la Présidence de l'Université AL QUARAOUIYINE Fès à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N°01/JQ/2020, pour le gardiennage et surveillance des Médersas relevant du Jamâa Al Quaraouiyyine à Fès. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service économique de la Présidence de l'Université Al Quaraouiyyine Fès, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante : (www.uaq.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de douze mille dirhams, (12.000,00 dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de Huit cent vingt mille neuf cent quatre-vingt-sept dirhams, vingt centimes (820.987,20 dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service économique de la Présidence sise à Av. Abi Al Hasane Al Marini, Kasbah des Chardas, B.P : 2509 Fès ; - Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du service précité ; - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ; - Soit envoyer, par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation. N° 8245/PA

**إعلان**  
عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة الموظفين المنتمين للميزانية الإقليمية لسطات برسم سنة 2020

يعن السيد رئيس المجلس الإقليمي لسطات بأنه تقرّر إجراء امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة الأطر والأعوان التابعين للميزانية الإقليمية المصنّفين في سلال الأجر من 6 إلى 10 والمتوفّرين على أقدمية سنة ( 06 ) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية إجراء أول امتحان.

وستجرى الامتحانات على مرحلتين حسب الجدولة الزمنية وحسب الهينات التالية:

الدرجة الممتحن في شاتها	تاريخ إجراء الاختبارات		عدد المناصب المخصصة	آخر أجل ايداع طلبات الترشيح	مكان الامتحان
	الشفوية	الكتابية			
متصرف وزارة الداخلية محرر من الدرجة الثانية محرر من الدرجة الثالثة تقني من الدرجة الثانية مساعد اداري من الدرجة الثانية مساعد تقني من الدرجة الثانية	/11/22 2020	/12/15 2020	1	2020/11/13	ثاتوية ابن عباد
			1		
			1		
			2		
			3		
تقني من الدرجة الأولى مساعد اداري من الدرجة الأولى	/12/31 2020	/12/31 2020	5	2020/12/20	
			1		

N° 8244/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
جهة فاس - مكناس  
عصبة إقليم إفران  
مجلس إقليم إفران

**قرار لرئيس مجلس إقليم إفران**  
رقم: 2020/14

يتعلق بإجراء امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية برسم سنة 2020

إن رئيس مجلس إقليم إفران،  
بمقتضى الظهير الشريف رقم 1-58-008 الصادر في 4 من شعبان 1377هـ (24 فبراير 1958) بمثابة النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية كما وقع تغييره وتتميمه؛  
بمقتضى الظهير الشريف رقم 1.15.84 الصادر في 20 من رمضان 1436هـ (7 يوليوز 2015) بتفكيك القانون التنظيمي رقم 112.14 المتعلق بالمصالحات والأقاليم؛  
بمقتضى الظهير الشريف رقم 2-10-452 الصادر في 20 من ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة المحررين المشتركة بين الوزارات؛  
بمقتضى الظهير الشريف رقم 2.04.403 الصادر في 29 من شوال 1426هـ (2 ديسمبر 2005) المتعلق بتحديد شروط ترقية موظفي الدولة في الدرجة أو الإطّار؛  
بمقتضى الظهير الشريف رقم 2.05.1367 الصادر في 29 من شوال 1426هـ (2 ديسمبر 2005) مسطرة ترقية وتقييم موظفي الإدارات العمومية؛  
بمقتضى الظهير الشريف رقم 401-67 الصادر في 13 من ربيع الأول 1387هـ (22 يونيو 1967) بسن نظام عمل للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ودرجات و مناصب الإدارات العمومية كما وقع تغييره وتتميمه؛  
بمقتضى الظهير الشريف رقم 2.17.450 الصادر في 4 من ربيع الأول 1439هـ (23 نونبر 2017) بسن نظام المحاسبة العمومية للمصالحات والأقاليم ومجموعاتها؛  
بمقتضى الظهير الشريف رقم 2.04.403 الصادر في 29 من شوال 1426هـ (2 ديسمبر 2005) المتعلق بتحديد شروط ترقية موظفي الدولة في الدرجة أو الإطّار؛  
بمقتضى الظهير الشريف رقم 2.05.1367 الصادر في 29 من شوال 1426هـ (2 ديسمبر 2005) مسطرة ترقية وتقييم موظفي الإدارات العمومية؛  
بمقتضى الظهير الشريف رقم 401-67 الصادر في 13 من ربيع الأول 1387هـ (22 يونيو 1967) بسن نظام عمل للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ودرجات و مناصب الإدارات العمومية كما وقع تغييره وتتميمه؛  
بمقتضى الظهير الشريف رقم 2.17.450 الصادر في 4 من ربيع الأول 1439هـ (23 نونبر 2017) بسن نظام المحاسبة العمومية للمصالحات والأقاليم ومجموعاتها؛  
بمقتضى الظهير الشريف رقم 1171.11 الصادر في 23 من جمادى الأولى 1432 (27 أبريل 2011) بتحديد شروط وإجراءات و برنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية؛  
بمقتضى الظهير الشريف رقم 04 أبريل 2016 حول تسيير الموارد البشرية بالجماعات الترابية؛  
بمقتضى الظهير الشريف رقم 2020/16 الصادر في 07 أكتوبر 2020 حول تنظيم مباريات التوظيف و امتحانات الكفاءة المهنية؛

**قرار مالي**

المادة الأولى: - جرى بمقر مجلس إقليم إفران (عصبة إقليم إفران)، امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية برسم سنة 2020، وذلك يوم السبت 07 نونبر 2020، بشارك فيه المحررون من الدرجة الثانية المنتمون للميزانية الإقليمية، المتوفّرون على ست (06) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة عند إجراء أول اختبار من الاختبارات المنصوص عليها في القرار التنظيمي الجاري به العمل، كما هو مبين في الجدول المرفق بهذا القرار (الملحق رقم 1)؛  
المادة الثانية: - تحدد عدد المناصب المتبارى بشأنها في حدود 13 بالمائة من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية.  
المادة الثالثة: - يجب أن تصل طلبات الترشيح إلى مكتب الموارد البشرية لمجلس إقليم إفران تحت إشراف السلم الإداري في أجل أقصاه 30 أكتوبر 2020 وهو آخر أجل لقبول الترشيحات.

المادة الرابعة: - يحتوي هذا الامتحان على اختبارات كتابية و شفوية حسب البرنامج التالي:  
من الساعة 9 صباحا إلى الساعة 12 من الزوال و من الساعة الواحدة بعد الزوال إلى الساعة الرابعة مساء بالنسبة للاختبارات الكتابية.

المعامل	المدة	الاختبارات
2	2 ساعات	اختبار كتابي عام: يتعلق بالمصالحات العمومية.
3	3 ساعات	اختبار كتابي خاص: يتعلق بالوظائف أو المهام المعمّرة من طرف الموظفين الممتحنين أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية.
3	ما بين 15 و 30 دقيقة	اختبار شفوي: مناقشة تصب على المواضيع الكتابية عند الإقضاء، و على مهام و تخصص المترشح و اختبار قدراته على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها، و يمكن عند الإقضاء، إخضاع المترشح لاختبار تطبيقي.

N° 8242/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
جهة فاس - مكناس  
عصبة إقليم إفران  
مجلس إقليم إفران

**قرار لرئيس مجلس إقليم إفران**  
رقم: 2020/16

يتعلق بإجراء امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة محرر من الدرجة الأولى برسم سنة 2020

إن رئيس مجلس إقليم إفران،  
بمقتضى الظهير الشريف رقم 1-58-008 الصادر في 4 من شعبان 1377هـ (24 فبراير 1958) بمثابة النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية كما وقع تغييره وتتميمه؛  
بمقتضى الظهير الشريف رقم 1.15.84 الصادر في 20 من رمضان 1436هـ (7 يوليوز 2015) بتفكيك القانون التنظيمي رقم 112.14 المتعلق بالمصالحات والأقاليم؛  
بمقتضى الظهير الشريف رقم 2-10-452 الصادر في 20 من ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة المحررين المشتركة بين الوزارات؛  
بمقتضى الظهير الشريف رقم 2.04.403 الصادر في 29 من شوال 1426هـ (2 ديسمبر 2005) المتعلق بتحديد شروط ترقية موظفي الدولة في الدرجة أو الإطّار؛  
بمقتضى الظهير الشريف رقم 2.05.1367 الصادر في 29 من شوال 1426هـ (2 ديسمبر 2005) مسطرة ترقية وتقييم موظفي الإدارات العمومية؛  
بمقتضى الظهير الشريف رقم 401-67 الصادر في 13 من ربيع الأول 1387هـ (22 يونيو 1967) بسن نظام عمل للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ودرجات و مناصب الإدارات العمومية كما وقع تغييره وتتميمه؛  
بمقتضى الظهير الشريف رقم 2.17.450 الصادر في 4 من ربيع الأول 1439هـ (23 نونبر 2017) بسن نظام المحاسبة العمومية للمصالحات والأقاليم ومجموعاتها؛  
بمقتضى الظهير الشريف رقم 1171.11 الصادر في 23 من جمادى الأولى 1432 (27 أبريل 2011) بتحديد شروط وإجراءات و برنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة محرر من الدرجة الأولى؛  
بمقتضى الظهير الشريف رقم 04 أبريل 2016 حول تسيير الموارد البشرية بالجماعات الترابية؛  
بمقتضى الظهير الشريف رقم 2020/16 الصادر في 07 أكتوبر 2020 حول تنظيم مباريات التوظيف و امتحانات الكفاءة المهنية؛

**قرار مالي**

المادة الأولى: - جرى بمقر مجلس إقليم إفران (عصبة إقليم إفران)، امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة محرر من الدرجة الأولى برسم سنة 2020، وذلك يوم الخميس 31 نونبر 2020، بشارك فيه المحررون من الدرجة الثانية المنتمون للميزانية الإقليمية، المتوفّرون على ست (06) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة عند إجراء أول اختبار من الاختبارات المنصوص عليها في القرار التنظيمي الجاري به العمل، كما هو مبين في الجدول المرفق بهذا القرار (الملحق رقم 1)؛  
المادة الثانية: - تحدد عدد المناصب المتبارى بشأنها في حدود 13 بالمائة من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية.  
المادة الثالثة: - يجب أن تصل طلبات الترشيح إلى مكتب الموارد البشرية لمجلس إقليم إفران تحت إشراف السلم الإداري في أجل أقصاه 30 أكتوبر 2020 وهو آخر أجل لقبول الترشيحات.  
المادة الرابعة: - يحتوي هذا الامتحان على اختبارات كتابية و شفوية حسب البرنامج التالي:  
من الساعة 9 صباحا إلى الساعة 12 من الزوال و من الساعة الواحدة بعد الزوال إلى الساعة الرابعة مساء بالنسبة للاختبارات الكتابية.

المعامل	المدة	الاختبارات
3	3 ساعات	اختبار كتابي عام: موضوع تحليلي للسياسة الحكومية المتعلقة بالمصالحات العمومية أو بمجال التسيير العمومي.
4	3 ساعات	اختبار كتابي خاص: يتعلق بالوظائف أو المهام المعمّرة من طرف الموظفين الممتحنين أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية، و يمكن ميساحة الاختبار في شكل تحليل موضوع أو الإجابة عن أسئلة أو دراسة ملف أو التعليق على نص.
4	ما بين 15 و 30 دقيقة	اختبار شفوي: تتناول فيه لجنة الامتحان مع المترشح المواضيع الكتابية، عند الإقضاء، و مواضيع أخرى تهم مهام و تخصص المترشح بهدف تقييم قدراته على ممارسة الوظائف أو المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها.

N° 8243/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DES HABOUS ET  
DES AFFAIRES  
ISLAMISQUES  
UNIVERSITÉ  
AL QUARAOUIYINE  
JAMAA  
AL QUARAOUIYINE  
FES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°02/JQ/2020

Le 11/11/2020 à 12 heures il sera procédé, à la salle de réunion au siège de la Présidence de l'Université AL QUARAOUIYINE Fès à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N°02/JQ/2020, pour le nettoyage et entretien des locaux des Médéras relevant de Jamâa Al Quaraouiyyine à Fès. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service économique de la Présidence de l'Université Al Quaraouiyyine Fès, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante : (www.uaq.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille dirhams, (10.000,00 dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de Six cent trente-sept mille neuf cent soixante-dix-sept dirhams, soixante centimes (637.977,60 dhs)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service économique de la Présidence sise à Av. Abi Al Hasane Al Marini, Kasbah des Chardas, B.P : 2509 Fès ;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du

service précité ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
- Soit envoyer, par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.  
N° 8246/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI  
PROVINCE DE YOUSOUFIA  
SECRETARIAT GENERAL  
DBM

AVIS MODIFICATIF CONCERNANT  
L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°34/BG/2020  
Le Gouverneur de la Province de Youssoufia informe les concernés par l'Appel d'offre Ouvert N°34/BG/2020 relatif à L'ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE SIEGE DE LA PROVINCE des modifications suivantes :  
1-Certaines Modifications au niveau du Cahier des Prescriptions Spéciales (CPS) et du (RC).  
2- La date d'ouverture des plis est le 26/10/2020 à 9 Heures au lieu du 23/10/2020 à 9 Heures.  
les autres dispositions sont restées sans changement.  
N° 8247/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DES HABOUS ET  
DES AFFAIRES ISLAMISQUES  
UNIVERSITÉ AL QUARAOUIYINE  
PRÉSIDENCE  
FES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/PR/2020**

Le 10/11/2020 à partir de 11h du matin, il sera procédé au siège de la Présidence de l'Université Al Quaraouiyyine Fès à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 01/PR/2020 pour les Travaux de réhabilitation de l'installation électrique et renforcement d'éclairage de la Bibliothèque Al Quaraouiyyine à Fès en lot Unique.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service économique de la Présidence de l'Université Al Quaraouiyyine de Fès. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante : (www.uaq.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix huit mille dirhams (18.000,00 dhs). L'estimation du coût des travaux objet de cet appel d'offres est fixée à la somme de Un million deux cent soixante mille dirhams toutes taxes comprises (1 260 000, 00 dhs TTC).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Service Economique de la Présidence de l'Université Al Quaraouiyyine sise à Av. Abi Al Hssane Al Marini, Kasbah des Chardas, B.P : 2509 Fès ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer, par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les conditions minimales de participation sont :

**Pour les concurrents installés au Maroc :**

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification contenant les qualifications exigées à savoir :

Secteur	Classe minimale
J	3

**Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 8249/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم قلعة السراغنة  
دائرة القلعة  
جماعة لواناسة

إعلان عن إجراء انتخابات الكائنة المنتهية بسم سنة 2020

تنظم جماعة لواناسة انتخابات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 ابتداء من الساعة الثامنة والنصف صباحا لمائدة موظفيها المصنفين في سلم الأجور من 6 إلى 8 والمتوفرين على اقدسية ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية إلى درجاتهم في أول اختيار حسب البرنامج أسفله :

مكان الامتحان	عدد المناصب المخصصة	تاريخ إجراء الاختبارات		الدرجة الممنوع في بشأنها
		الشفوية	الكتابية	
جماعة لواناسة	يحدد الحبيب في 13 من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية حسب كل درجة	2020/12/05	2020/11/28	فئتي الدرجة الثالثة
جماعة لواناسة	يحدد الحبيب في 13 من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية حسب كل درجة	06/12/2020	2020/11/28	مساعد إداري الدرجة الثانية
جماعة لواناسة	يحدد الحبيب في 13 من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية حسب كل درجة	06/12/2020	2020/11/28	مساعد فئتي الدرجة الثانية

N° 8248/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SIDI KACEM  
PACHALIK DAR GUEDDARI  
COMMUNE DAR GUEDDARI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2020**

Le mercredi 11 novembre 2020 à 11h00, il sera procédé dans la Salle de Réunion de la Commune de Dar Gueddari, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix , pour :

**Location des Boutiques Commerciales et des Bureaux**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux bureaux de service technique de la Commune de DAR GUEDDARI .Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 2000.00dh pour les boutiques du n° 9-18-19-20-21-22-23-28-29-31 et 5000.00 dh pour les boutiques du n°25-26-30-27
- L'estimation mensuelle des coûts de location est fixée de la manière suivante :

Désignation du fond	Nombre	Numéro	Prix d'ouverture de location mensuel
Boutique	7	9	250.00dhs
		18	600.00dhs
		19	700.00dhs
Bureau	7	20-21-22-23	400.00dhs
		25-26-30	2000.00dhs
		27	3000.00dhs
		28	900.00dhs
		29	700.00dhs
		31	1000.00dhs

• Le dossier administratif comprenant :

- Déclaration sur l'honneur ;
- Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 24 du Décret n°2-12-349(20Mars 2013)relative aux marchés publics. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;
- Récépissé du cautionnement provisoire ;
- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent. Ces pièces varient selon la forme juridique du concurrent:  
\*S'il s'agit d'une personne physique agissant pour son propre compte, aucune pièce n'est exigée ;  
\* S'il s'agit d'un représentant, celui-ci doit présenter selon le cas :  
\*\* Une copie conforme de la procuration légalisée lorsqu'il s'agit au nom d'une personne physique.  
\*\* Un extrait des statuts de la société et/ou le procès-verbal de l'organe compétent lui donnant pouvoir selon la forme juridique de la société, lorsqu'il s'agit au nom d'une personne morale.  
\*\*\*L'acte par lequel la personne habilitée délègue son pouvoir à une tierce personne, le cas échéant

• Le dossier financier comprenant :

- L'acte d'engagement
- Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau de service technique de la Commune de Dar Gueddari ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du cahier de charge.

N° 8250/PA

**HICH IMMO SARL**

I- Suivant acte sous seing privé en date du 28-09-2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Raison sociale : HICH IMMO SARL

Siège social : 23, BD OUKBA IBNOU NAFII HAY MOHAMMADI CASABLANCA

Objet social :

- Promoteur immobilier

- Marchand effectuant achat et vente d'immeubles

- La location de toute sorte d'immeubles

- Et plus généralement toutes opérations, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières permettant de développer les activités de la société.

- Durée : La société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de sa création.

Capital social : est fixé à la somme de 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune, toutes souscrites et entièrement libérées, réparties comme suit :

- M. YOUSSEF RACHID : 60.000,00 DHS

- M. YOUSSEF HICHAM : 20.000,00 DHS

- M. YOUSSEF IMAD : 20.000,00 DHS

Gérance : M. YOUSSEF IMAD est désigné gérant de la société pour une durée indéterminée.

Bénéfice : il est prélevé 5% pour la constitution d'une réserve légale, le reste mis à la disposition des associés.

II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 08-10-2020 sous le n°748900

Immatriculée au registre de commerce sous le n° 475079.

N° 8283/PA

**YASMIN PROMO SARL**

I- Suivant acte sous seing privé en date du 28-09-2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Raison sociale : YASMIN PROMO SARL

Siège social : 23, BD OUKBA IBNOU NAFII HAY MOHAMMADI CASABLANCA

Objet social :

- Promoteur immobilier

- Marchand effectuant achat et vente d'immeubles

- La location de toute sorte d'immeubles

- Et plus généralement, toutes opérations, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières permettant de développer les activités de la société.

- Durée : La société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de sa création.

Capital social : est fixé à la somme de 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune, toutes souscrites et entièrement libérées, réparties comme suit :

- M. TAROUF MOHAMAD : 50.000,00 DHS

- M. AIT LAHCEN MOHAMMED : 50.000,00 DHS

Gérance : M. TAROUF MOHAMAD est désigné gérant de la société pour une durée indéterminée.

Bénéfice : il est prélevé 5% pour la constitution d'une réserve légale, le reste mis à la

disposition des associés.

II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 08-10-2020 sous le n°748899

Immatriculée au registre de commerce sous le n° 475077.

N° 8284/PA

« FRATERIS INVEST »

S.A.R.L.A.U SOCIETE

A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUEAU CAPITAL

DE 10 000,00 DIRHAMS

SIÈGE SOCIAL :

CHEZ BUSINESS CENTER NETWORK, 7 RESIDENCE

RAMI, RUE SEBTA, 2E ETAGE BUREAU 8

CASABLANCA

CESSION DE PARTS SOCIALES

I - En date du 01 septembre 2020, Monsieur Hicham ZIYAT a cédé vingt cinq (25) parts sociales de la société FRATERIS INVEST SARL à la société PHARMAHOLD SARL.AU.

L'AGE du 01 septembre 2020 a autorisé cette cession.

Les associés ont décidé de nommer Monsieur Omar ZIYAT, en qualité de cogérant avec Monsieur Hicham ZIYAT.

La société sera engagée par la signature conjointe des deux cogérants.

II - Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 25/09/2020, sous le numéro 747397

POUR EXTRAIT ET MENTION

LE GERANT

N° 8251/PA

TAPISSERIE SHOP CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte S.S.P en date 16/09/2020 il a été constitué une Société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

-Dénomination TAPISSE-RIE SHOP SARL AU

-Objet Social : FABRICATION TOUS TYPES PRODUITS TEXTILE ET AMEUBLEMENT, NEGOCE

TOUT LES PRODUITS, IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFEC-TUANT).

- Siège social : Hay Amal 2 N° Fb 40 Bureau 06 Etage 02 Tit Mellil Casablanca

- Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir:

- M. AZHARI ABDELHAK : 1000 parts En totalité : (1000 parts)

- Durée : 99 ans.

- GERANCE : M. AZHARI ABDELHAK, gérant associé unique pour une durée, il aura la signature sociale.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 09/10/2020 sous le n°749222.

III- La dite société est immatriculée au RC au tribunal de commerce de Casablanca le 09/10/2020 sous le numéro 475379.

N° 8252/PA

SAHARA AMEUBLEMENT CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte S.S.P en date 04/09/2020 il a été constitué une Société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

-Dénomination SAHARA

AMEUBLEMENT SARL AU

-Objet Social : FABRICATION ET DISTRIBUTION DE TOUS TYPES D'AMEUBLEMENT, COMMERCE

NEGOCE, IMPORT ET EXPORT.

- Siège social : LOT AL OUAHDA BLOC D N° 320 LAAYOUNE

- Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :

- M. AAMER OTHMANE : 1000 parts En totalité : (1000 parts)

- Durée : 99 ans.

- GERANCE : M. AAMER OTHMANE, gérant associé unique pour une durée illimitée, Il aura la signature sociale.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de LAAYOUNE le 13/10/2020 sous le N°2426/20.

III- La dite société est immatriculée au RC au tribunal de première instance de LAAYOUNE le 13/10/2020 sous le numéro 33397.

N° 8253/PA

FAHR CARSARL AU CLOTURE LIQUIDATION

I- Selon la décision de Mr. BOUJNANATE ABDELLATIF, en tant que gérant associé unique de la Ste FAHR CAR SARL AU » en date du 02/07/2020, il a été décidé :

• la clôture de liquidation de la dite société FAHR CAR SARL AU.

• L'associé unique nommé en qualité de liquidateur, Mr. BOUJNANATE ABDELLATIF.

• la démission du gérant associé unique Mr. BOUJNANATE ABDELLATIF.

• L'associé unique décide de la clôture de liquidation de la société ne produit ses effets, à l'égard des tiers, qu'à compter de la date à laquelle elle est publiée au registre de commerce.

• Le siège de liquidation est fixé au : N 6 RUE CHBAKO AIN BORJA 3 EME ETG GRAND CASABLANCA.

AMEUBLEMENT SARL AU

-Objet Social : FABRICATION ET DISTRIBUTION DE TOUS TYPES D'AMEUBLEMENT, COMMERCE NEGOCE, IMPORT ET EXPORT.

- Siège social : LOT AL OUAHDA BLOC D N° 320 LAAYOUNE

- Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :

- M. AAMER OTHMANE : 1000 parts En totalité : (1000 parts)

- Durée : 99 ans.

- GERANCE : M. AAMER OTHMANE, gérant associé unique pour une durée illimitée, Il aura la signature sociale.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de LAAYOUNE le 13/10/2020 sous le N°2426/20.

III- La dite société est immatriculée au RC au tribunal de première instance de LAAYOUNE le 13/10/2020 sous le numéro 33397.

N° 8253/PA

FAHR CARSARL AU CLOTURE LIQUIDATION

I- Selon la décision de Mr. BOUJNANATE ABDELLATIF, en tant que gérant associé unique de la Ste FAHR CAR SARL AU » en date du 02/07/2020, il a été décidé :

• la clôture de liquidation de la dite société FAHR CAR SARL AU.

• L'associé unique nommé en qualité de liquidateur, Mr. BOUJNANATE ABDELLATIF.

• la démission du gérant associé unique Mr. BOUJNANATE ABDELLATIF.

• L'associé unique décide de la clôture de liquidation de la société ne produit ses effets, à l'égard des tiers, qu'à compter de la date à laquelle elle est publiée au registre de commerce.

• Le siège de liquidation est fixé au : N 6 RUE CHBAKO AIN BORJA 3 EME ETG GRAND CASABLANCA.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 04/09/2020 sous le N°744932.

III- Le déclaration de dissolution anticipe de la dite société à été effectuée au niveau du registre du commerce au tribunal de commerce de Casablanca le 04/09/2020 ;RC N°438159.

N° 8254/PA

LAMIDORE SARL

RC N°461325

I- Selon L'assemblée générale extraordinaire de la société « LAMIDORE SARL », en date du 15/09/2020, il a été Décidé ce qui suit :

Ajout des activités :- Import

-Export ; La commercialisation des produits pâtisserie boulangerie, formation en pâtisserie boulangerie l'objet social de la société par conséquent l'article 2 du statut sera modifié comme suit :

1/ BOULANGERIE PATISSERIE

2/ IMPORT -EXPORT ; LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS PATISSERIE BOULANGERIE.

3/ FORMATION EN PATISSERIE BOULANGERIE

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du

tribunal de commerce de Casablanca le 12/10/2020 sous le N° 749227.

III- Le déclaration de modification de la dite société à été effectuée au niveau du registre du commerce tribunal de commerce de Casablanca le 12/10/2020 sous le numéro RC : 461325.

N° 8255/PA

STE AZ SHOP CONSTITUTION

Aux termes d'un acte du 14 septembre 2020 à Casablanca il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont :

1- DENOMINATION : STE AZ SHOP

2- FORME JURIDIQUE : S.A.R.L (AU)

3- OBJET : Vente Des Produits Cosmétiques

4- DUREE : 99 ans.

5- CAPITAL : 100.000,00 DHS

6- Gérance : OMARY LAMIAA

1) Mme : OMARY LAMIAA : 100.000,00 DHS

7- Siège Social: Rdc Lotissement Albassatine Lot N° 41 Bouskoura Centre Casablanca.

8- Le RC a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca Sous N° 475305 Le 09 Octobre 2020.

N° 8256/PA

SOCIETE « GROND MACHINE » SARL AU

Siège social : 34 LT IM 26 BOUSTANE 2 ETG RD SIDI BERNOUSSI, CASABLANCA

RC N° : 429261

- CESSION DE PARTS SOCIALES DE : MR OMAR ALLOUCH, CIN N° E783578

VEND LA TOTALITE (MILLE PARTS) (1000PARTS) DE LA SOCIETE « GROND MACHINE » SARL.AU A MME IBTISSAM MOUADEN, CIN N° HA164896

- LA DEMISSION DE MR OMAR ALLOUCH, CIN N° E783578 DE SES FONCTIONS DE GERANT UNIQUE.

- NOMINATION DE MME BOUAOUANE JAMILA, CIN N° HA164896 EN QUALITE DE NOUVEAU GERANT UNIQUE DE LA SOCIETE.

Le dépôt légal est effectuée au tribunal de commerce de Casablanca

POUR EXTRAIT ET MENTION

LE GERANT.

N° 8257/PA

CONSTITUTION DE SOCIETE ZEMMAMA TEX SARL AU

RC N°26145

I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 30/09/2020 à Mohammedia, il a été établi les statuts de la société dont les caractéristiques sont les suivants :

Objet :

• CONFECTION DE TISSUS

• TRAVAIL A FACON

Dénomination : " ZEMMAMA TEX SARL AU "

Siège : BD MOUKHTAR SOUSSI N°151 ETG 1 SAADA ALIA MOHAMMEDI

Durée : 99 ans.

Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 DHS chacune répartie comme suit :

- Mme ZEMMAMA TOURIA ... 1000 parts.

Gérance : - Mme ZEM-

MAMA TOURIA est désigné en qualité de gérant unique pour une durée illimitée.

Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.

Bénéfice : 5% à la réserve légale, le solde est attribué aux parts.

II- Le dépôt légal sous le N° 1151, a été effectué au tribunal de 1ere instance Mohammedia.

N° 8258/PA

NDDS DIGITAL S.A.R.L.

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 25/08/2020, il a été constitué une SARL dont les caractéristiques sont :

-DENOMINATION : NDDS DIGITAL

-OBJET : L'EXPORT DES SERVICES VIA SUPPORT INFORMATIQUE.

-SIEGE SOCIAL : 61 Av Lalla Yaacout Angle Mustapha El Maani 1er Etage N° 56 Centre Riad Casablanca.

-DUREE : 99 ans

-CAPITAL SOCIAL : 100 000 DH

-GERANCE: MR. ABDERRAHMANE ZAHOUA et MR. OUSSAMA BAANTAR.

-ANNEE SOCIALE : commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

-DEPOT : la société a été immatriculée au RC de Casablanca sous le numéro : 472837.

N° 8259/PA

GHF S.A.R.L.

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 07/09/2020, il a été constitué une société SARL dont les caractéristiques sont :

-DENOMINATION : GHF

-OBJET : Commerce De Fourniture De Matériel Et Equipement Hydrolique Et Pneumatique.

-SIEGE SOCIAL : 6 Rue 2 Lot Tafraout Bd Fouarat Hay Mohammadi Casablanca.

-DUREE : 99 ans

-CAPITAL SOCIAL : 100 000 DH

-GERANCE: MR YOUSSEF HAOUDEH.

-ANNEE SOCIALE : commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

-DEPOT : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca Le 09/10/2020 sous n° 749099, RC n° 475291

N° 8260/PA

SOCIETE « BOUDI TRANS » SARL AU

Siège social : 191 BD FOUARAT

3ème ETAGE HAY ADIL HAY MOHAMMADI, CASABLANCA

RC N° : 330125

- CESSION DE PARTS SOCIALES DE : MR ZOUBOUDI LAHCEN CIN BH543587

VEND LA TOTALITE (MILLE PARTS) (1000PARTS) DE LA SOCIETE « BOUDI TRANS » A MR AHMED DEGGOUN, CIN N° G156243.

- LA DEMISSION DE MR ZOUBOUDI LAHCEN DE SES FONCTIONS DE GERANT UNIQUE.

- NOMINATION DE MR AHMED DEGGOUN, CIN N° G156243. EN QUALITE DE NOUVEAU GERANT UNIQUE DE LA SOCIETE.

N° 8261/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL-

BOUZNIIKA

Tél/Fax: 0537649573

GSM: 0668792975.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/09/2020, il a été établi les Statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " FETTAH EVENT " S.A.R.L.A.U

Siège Social : GROUPE AT-TAKADDOUM GH2-17 ETAGE 2 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.

Associé unique : -Mr.CHERKAOUI FATHALLAH apporteur en numéraire 100 000,00 dhs soit 1000 parts Sociales

Objet :

- TRAITEUR.

- ORGANISATION DES EVENEMENTS.

Durée : 99 ans.

Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. CHERKAOUI FATHALLAH.

Dépôt légale : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Commerce de CASABLANCA sous le N°474991

N° 8262/PA

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du.22/09/2020, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont :

DENOMINATION : PANOTRAV

FORME JURIDIQUE : Sarl

Malgré la suspension de l'impression,  
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès  
est gratuit à la presse citoyenne

## La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

# Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,  
antivirus contre l'infox



# Berthe Morisot ou l'impressionnisme au féminin



On parle souvent d'elle comme "la peintre des femmes". Figure majeure de l'impressionnisme, Berthe Morisot reste aujourd'hui moins connue que ses amis Monet, Degas ou Renoir.

Précurseuse de l'impressionnisme, elle est d'ailleurs la seule femme à avoir signé la charte de la "Société anonyme des artistes peintres, sculpteurs et graveurs" qui donne naissance à ce mouvement.

Berthe Morisot avait pourtant été immédiatement reconnue comme l'une des artistes les plus novatrices du groupe. "Elle est l'une des premières, même avant Cézanne à donner à la peinture cette fluidité de l'aquarelle. C'est là son côté moderne", souligne l'académicienne Dominique Bona, qui lui a consacré une biographie intitulée *Berthe Morisot : Le Secret de la femme en noir* (2000).

Berthe Morisot apprend la peinture au sein d'une famille bourgeoise, auprès de célèbres artistes, comme Félix Bracquemond, Henri Fantin-Latour, ou encore Edouard Manet. C'est d'ailleurs ce dernier qui la choisit comme modèle pour quatorze de ses toiles, dont l'une, *Berthe Morisot au bouquet de violettes*, est restée très célèbre : « Je crois qu'il avait trouvé un modèle dont le mystère la fascinait.(...) Mais évidemment on peut regretter qu'il n'ait pas immortalisé Berthe à son chevet et ses pinceaux ».

La peinture de Manet a l'air de nier la profession de Berthe Morisot. Elle est issue de la bourgeoisie, classe sociale dans laquelle on ne privilégiait absolument pas l'art comme un métier pour les jeunes filles. L'art a été plutôt associé à la bohème, et aux mœurs coupables. Donc on préserverait les jeunes

filles de ce genre de distractions. Berthe est quand même professionnelle dans ce milieu. Elle a toujours considéré la peinture comme sa passion, sa vocation, mais aussi son métier. Ce n'était pas une distraction du dimanche.

Nombreux sont les critiques et journalistes qui remarquent la beauté et l'élégance de cette jeune femme, placée dans l'ombre de Manet, mais rares sont ceux qui prennent au sérieux son activité de peintre. La "patte" Morisot a pourtant beaucoup influencé le style de Manet lui-même, en particulier vers la fin de sa vie, comme le décryptait l'historien de l'art Jean-Dominique Rey.

Dans les années 1860, l'impressionnisme n'en est qu'à ses balbutiements et est largement moqué par les journalistes, comme le relate le critique d'art Achille Segard dans *Mary Cassatt, une Peintre des enfants et des mères* (1913) : "En 1874 s'organisa chez Nadar, 35, boulevard des Capucines, la première exposition des impressionnistes. Elle fut accueillie par des moqueries et des injures". Berthe Morisot ne déroge pas à la règle.

Le travail de Berthe Morisot a longtemps été perçu au prisme du sexisme de l'époque, là où les peintres, historiens de l'art et journalistes sont encore massivement masculins.

Loin des modèles de mères attendries que l'on retrouve dans les toiles de Manet ou Renoir, Morisot va peindre une vision plus complexe et profonde de la maternité, en particulier dans l'une de ses toiles, *Le Berceau*.

Ce tableau incarne le dilemme qui traverse Berthe Morisot dans les années 1870 : peut-elle poursuivre sa carrière de peintre tout en menant une vie de mère épanouie auprès de ses enfants, ou doit-elle renoncer à l'un des

deux ?

Ce qui est moderne, c'est cette ambiguïté sur l'arrivée de cet enfant : ce n'est pas une vision sombre de la maternité, mais ce n'est pas non plus une vision très fusionnelle, il y a une certaine distance entre la mère et l'enfant. Il y a une forme de sollicitude de la mère de l'enfant, et en même temps une forme de retrait. Contrairement à Manet ou Renoir qui dépeignent des femmes épanouies, Berthe Morisot représente une mère mélancolique : Elle reprend une position de la tradition artistique classique du modèle mélancolique, accouée comme cela, comme la mélancolie de Dürer (...) C'est une rupture avec les conventions picturales de l'époque. Beaucoup de peintres peignent des femmes mélancoliques avec un contexte narratif, chez Morisot il n'y a pas de mise en récit. Le modèle rêveur se suffit à lui-même.

Choqués par le caractère esquissé du tableau *Jeune fille assise* (1888-1893), les journalistes américains de *The Independent* s'en donnent à cœur joie pour critiquer le travail de l'artiste. Morisot, qui est citée sous le nom de "Madame Manet", se retrouve mariée à Édouard plutôt qu'à Eugène, et son travail, rabaisé à sa condition de

femme : « Son travail présente les faiblesses de l'imitateur, et son dessin ne justifie pas qu'elle se lance dans les aléas de la peinture. Si elle dessinait comme Monsieur, son mari, elle pourrait se permettre une facture plus libre mais, en l'état, sa "Jeune fille" se fanera aussi vite que les roses à ses côtés ». (*The Independent*, 21 février 1895).

Si elle épouse Eugène Manet en 1874, pas question pour autant d'abandonner la peinture. En épousant un membre de la famille Manet, une autre parentèle artistique se constitue, mais aussi une inversion des rôles traditionnels.

Eugène se met alors au service de la promotion de l'œuvre de son épouse. Il devient même le modèle de Morisot : il pose en intérieur ou dans un jardin en compagnie de leur fille, dans des situations ou selon des modalités considérées au XIXe siècle comme féminines, comme en témoigne par exemple Eugène Manet à l'île de Wight (1875).

Sa carrière bien avancée, Morisot, consciente de son talent, a confié dans un carnet intime le regret de ne pas recevoir le même traitement que les hommes artistes.

Dès sa préface à l'exposition posthume de 1896, son ami Mallarmé, à contre-courant des critiques de l'époque, dénonce "l'éloge courant que son talent dénote la femme", et réfute "cette volonté d'emprisonner la femme peintre dans des constructions idéologiques de la féminité en affirmant que les artistes comme Morisot [qu'il appelle des "dissidentes"] nous donnent au contraire une leçon de virilité". Lorsqu'elle meurt en 1895, malgré sa riche production artistique, le certificat de décès mentionne "sans profession".



Berthe Morisot,  
pionnière  
indépendante

# Sport

Dernier carré de la  
Ligue des champions

## Ce qu'il faut savoir sur les protagonistes



Après les matches amicaux disputés par les sélections africaines lors des dates FIFA du mois d'octobre, place aux rencontres des demi-finales aller de la Ligue des champions prévues ce week-end au Complexe sportif Mohammed V à Casablanca avec comme affiches WAC-Al Ahly et Raja-Zamalek. A cette occasion, le site officiel de la Confédération africaine de football, [cafonline.com](http://cafonline.com) a publié des données concernant les confrontations directes entre WAC-Al Ahly et Raja-Zamalek, ainsi que le parcours de ces quatre équipes. Il convient de rappeler que la C1 continentale a été suspendue durant six mois à cause de la pandémie du Covid-19.

### Face-à-face

Rencontres précédentes = 2  
Victoires du Raja = 0  
Victoires du Zamalek = 1  
Matches nuls = 1  
Ligue des champions de la CAF 2002 - Finale  
30.11.2002 Casablanca : Raja 0-0 Zamalek  
13.12.2002 Le Caire : Zamalek 1-0 Raja  
Raja Zamalek  
Raja Club Athletic  
□ Le Raja a participé aux demi-finales de la CAFCL cinq (5) fois pour quatre (4) victoires.  
□ Le Raja n'a perdu que deux de ses 19 derniers matchs dans la CAFCL (10 victoires, 7 nuls)  
□ Le Raja n'a enregistré qu'une seule défaite lors de ses 22 derniers matchs à domicile dans la CAFCL (13 victoires, 8 nuls)  
□ Le Raja a remporté une victoire et fait deux matchs nuls lors de deux de ses trois derniers matchs à domicile contre des clubs égyptiens dans la CAFCL. Cela inclut le 0-0 contre le Zamalek en 2002.  
□ Le Raja a gardé 6 "clean sheets" au cours de ses 12 matchs dans la CAFCL cette saison.  
Zamalek  
□ Zamalek a participé aux demi-finales de la CAFCL à 9 reprises pour sept (7) victoires.  
□ Zamalek n'a enregistré que deux défaites lors de ses 9 derniers matchs de la CAFCL (4 victoires, 3 nuls)  
□ Zamalek n'a remporté qu'une seule victoire lors de ses 13 derniers matchs à l'extérieur dans la compétition (9 défaites, 3 nuls)  
□ Zamalek n'a perdu qu'une seule rencontre au cours de ses 6 dernières visites au Maroc dans les compétitions de la CAF (2 victoires, 3 nuls)  
□ Zamalek a réussi à garder 4 "clean sheets" lors de ses 8 matchs de la CAFCL durant cette campagne.  
Rencontres précédentes = 8  
Victoires du Wydad = 2  
Victoires d'Al Ahly SC = 2  
Matches nuls = 4  
Ligue des champions de la CAF 2011 – Stage de groupes  
17.07.2011 Le Caire : Al Ahly 3-3 Wydad  
11.09.2011 Casablanca : Wydad 1-1 Al Ahly  
Ligue des champions de la CAF 2016 – Phase

de groupes  
16.07.2016 Alexandrie : Al Ahly 0-0 Wydad  
27.07.2016 Rabat : Wydad 0-1 Al Ahly  
Ligue des champions de la CAF 2017 – Stage de groupes  
04.06.2017 Alexandrie : Al Ahly 2-0 Wydad  
20.06.2017 Casablanca : Wydad 2-0 Al Ahly  
Ligue des champions de la CAF 2017 – Finale  
28.10.2017 Alexandrie : Al Ahly 1-1 Wydad  
04.11.2017 Casablanca : Wydad 1-0 Al Ahly  
Al Ahly vs Wydad  
Wydad  
□ Le Wydad a participé aux demi-finales de la CAFCL cinq (5) fois pour quatre (4) victoires.  
□ Le Wydad n'a perdu que deux de ses 10 derniers matchs dans la compétition (5 victoires, 3 nuls)  
□ Le Wydad reste sur une série de 26 matchs d'invincibilité à domicile dans la CAFCL (22 victoires, 4 nuls)  
□ La dernière défaite à domicile du Wydad dans la compétition lui a été infligée par Al Ahly SC (27 juillet 2016)  
□ Le Wydad n'a conservé que deux "clean sheets" sur ses 10 matchs dans la CAFCL cette saison et n'a réussi à marquer à domicile qu'une seule fois.  
Al Ahly  
□ Al Ahly a été en demi-finale de la CAFCL quinze (15) fois pour douze (12) victoires.  
□ Al Ahly reste sur une série de 7 matchs d'invincibilité dans la compétition (4 victoires, 3 nuls)  
□ Al Ahly a perdu deux fois lors de ses quatre visites au Wydad AC dans la CAFCL (1 victoire, 1 nul)  
□ Al Ahly a concédé au moins un but à chacun de ses 4 derniers matches à l'extérieur dans la CAFCL, ne marquant qu'une seule fois dans le processus.  
□ Al Ahly a effectué 7 "clean sheets" sur ses 12 matchs dans la CAFCL cette saison.

### Parcours des demi-finalistes

Al Ahly  
Al Ahly (Égypte)  
**Tour préliminaire :**  
11.08.2019 Alexandrie : Atlabara (Soudan du Sud) 0-4 Al Ahly  
25.08.2019 Alexandrie : Al Ahly 9-0 Atlabara (Soudan du Sud)  
Al Ahly s'est qualifié sur le score cumulé de 13-0  
**Premier tour :**  
14.09.2019 Malabo : Cano Sport (Guinée-Equatoriale) 0-2 Al Ahly  
28.09.2019 Alexandrie : Al Ahly 4-0 Cano Sport (Guinée-Equatoriale)  
Al Ahly s'est qualifié sur un score cumulé de 6-0  
**Phase de groupes :**  
29.11.2019 Rades : Etoile du Sahel (Tunisie) 1-0 Al Ahly  
06.12.2019 Le Caire : Al Ahly 2-1 Al Hilal (Soudan)  
28.12.2019 Le Caire : Al Ahly 2-0 Platinum

(Zimbabwe)  
11.01.2020 Bulawayo : Platinum (Zimbabwe) 1-1 Al Ahly  
26.01.2020 Le Caire : Al Ahly 1-0 Etoile du Sahel (Tunisie)  
01.02.2020 Omdourman : Al Hilal (Soudan) 1-1 Al Ahly  
Al Ahly a terminé deuxième du Groupe B  
Al Ahly 2  
**Quarts de finale :**  
29.02.2020 Le Caire : Al Ahly 2-0 Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud)  
07.03.2020 Pretoria : Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) 1-1 Al Ahly  
Al Ahly s'est qualifié sur le score cumulé de 3-1  
**Parcours jusqu'en demies :**  
Al Ahly a disputé 12 matches dont 8 victoires, 3 nuls et 1 défaite. Les Red Devils ont inscrit 29 buts pour 5 concédés.  
Wydad  
Wydad (Maroc)  
**Tour préliminaire :**  
Exempté  
**Premier tour :**  
15.09.2019 Nouakchott : Nouadhibou (Mauritanie) 0-2 Wydad  
29.09.2019 Casablanca : Wydad 4-1 Nouadhibou (Mauritanie)  
Le Wydad s'est qualifié sur le score cumulé de 6-1  
**Phase de groupes :**  
30.11.2019 Bida : USM Alger (Algérie) 1-1 Wydad  
07.12.2019 Casablanca : Wydad 1-1 Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud)  
28.12.2019 Casablanca : Wydad 4-1 Petro de Luanda (Angola)  
11.01.2020 Luanda : Petro de Luanda (Angola) 2-2 Wydad  
24.01.2020 Casablanca : Wydad 3-1 USM Alger (Algérie)  
01.02.2020 Pretoria : Mamelodi Sundowns 1-0 Wydad  
Le Wydad a terminé deuxième du Groupe C  
**Quarts de finale :**  
29.02.2020 Casablanca Wydad 2-0 Etoile du Sahel (Tunisie)  
07.03.2020 Rades : Etoile du Sahel 1-0 Wydad  
Le Wydad s'est qualifié sur le score cumulé de 2-1  
**Parcours jusqu'en demi-finales :**  
Le Wydad a disputé 10 matches dont 5 victoires, 3 nuls et 2 défaites. Le WAC a marqué 19 buts pour 9 concédés.  
Zamalek  
Zamalek (Égypte)  
**Tour préliminaire :**  
16.08.2019 Alexandrie : Dekedaha (Somalie) 0-7 Zamalek  
24.08.2019 Alexandrie : Zamalek 6-0 Dekedaha (Somalie)  
Zamalek s'est qualifié sur le score cumulé de 13-0  
**Premier tour :**  
14.09.2019 Thiès : Génération Foot (Sénégal) 2-1 Zamalek  
24.10.2019 Le Caire : Zamalek 1-0 Génération

Foot (Sénégal)  
Zamalek s'est qualifié grâce à la règle des buts à l'extérieur après un score cumulé de 2-2.  
**Phase de groupes :**  
30.11.2019 Lubumbashi : TP Mazembe (RD Congo) 3-0 Zamalek  
07.12.2019 Le Caire : Zamalek 2-0 Primeiro de Agosto (Angola)  
28.12.2019 Ndola : ZESCO United 1-1 Zamalek  
10.01.2020 Le Caire : Zamalek 2-0 ZESCO United (Zambie)  
24.01.2020 Le Caire : Zamalek 0-0 TP Mazembe (RD Congo)  
01.02.2020 Luanda : Primeiro de Agosto (Angola) 0-0 Zamalek  
Zamalek a terminé deuxième du Groupe A.  
Zamalek 2  
**Quarts de finale :**  
28.02.2020 Le Caire : Zamalek 3-1 Espérance (Tunisie)  
06.03.2020 Radès : Espérance (Tunisie) 1-0 Zamalek  
Zamalek s'est qualifié sur un score cumulé de 3-2  
**Parcours jusqu'en demi-finales :**  
Zamalek a disputé 12 matches dont 6 victoires, 3 nuls et 3 défaites. Les White Knights ont inscrit 23 buts et concédé 8.  
Raja  
Raja (Maroc)  
**Tour préliminaire :**  
10.08.2019 Bakau : Brikama United (Gambie) 3-3 Raja  
24.08.2019 Casablanca : Raja 4-0 Brikama United (Gambie)  
Le Raja s'est qualifié sur un score cumulé de 7-3  
**Premier tour :**  
15.09.2019 Le Caire : Al Nasr (Libye) 1-3 Raja  
28.09.2019 Casablanca : Raja 1-1 Al Nasr (Libye)  
Le Raja s'est qualifié sur un score cumulé de 4-2  
**Phase de groupes :**  
30.11.2019 Casablanca : Raja 0-2 Espérance (Tunisie)  
06.12.2019 Kinshasa : AS Vita (RD Congo) 0-1 Raja  
27.12.2019 Casablanca : Raja 2-0 JS Kabylie (Algérie)  
10.01.2020 Tizi Ouzou : JS Kabylie (Algérie) 0-0 Raja  
25.01.2020 Radès Espérance : (Tunisie) 2-2 Raja  
01.02.2020 Casablanca : Raja 1-0 AS Vita (RD Congo)  
Le Raja a terminé deuxième du Groupe D  
Raja 2  
**Quarts de finale :**  
28.02.2020 Casablanca : Raja 2-0 TP Mazembe (RD Congo)  
07.03.2020 Lubumbashi : TP Mazembe (RD Congo) 1-0 Raja  
Le Raja s'est qualifié sur le score cumulé de 2-1  
**Parcours jusqu'en demies :**  
Le Raja a disputé 12 matches, 6 victoires, 4 nuls et 2 défaites. Les Aigles verts ont inscrit 19 buts et concédé 10.

# Un champion à l'arraché, des anomalies et des surprises

Pour trouver un champion qui domine totalement les débats en Botola, il faut remonter à la saison 2016-2017, lorsque le Wydad de Casablanca avait remporté le titre avec un confortable matelas de 7 points d'avance. En cette édition rendue particulière par la crise sanitaire, le championnat s'est joué en deux parties. La première dominée par le WAC et la seconde par son intime ennemi, le Raja. En clair, les Verts ont nettement mieux géré les aspects émotionnels et sanitaires de la pandémie, pour revenir encore plus forts, malgré un effectif très peu fourni quantitativement. Même si qualitativement, Jamal Sellami n'a pas eu à se plaindre.

Les Hafidi, Moutouali et autre Rahimi, ont eu la bonne idée d'être en pleine bourre au moment où se nouait le destin de la Botola. Les deux premiers ont été ultra déterminants, dimanche face à l'ASFAR, alors que le dernier a permis aux Verts d'écarter la RSB de la course au titre, en égalisant au bout du temps additionnel (2-2). A eux trois, ils ont inscrit un peu plus de la moitié des buts de leur équipe (22 sur 43). Une performance teintée à la fois de maîtrise (1er/56% de possession) et d'une efficacité diabolique devant les cages adverses (près d'un tir cadré sur deux). Car si l'on en croit les «Expected Goals», le Raja aurait dû marquer moins de 39 buts.

Perdre le championnat dans le sprint final, malgré 14 penalties obtenus, n'est jamais anodin. Surtout quand pas moins de 11 joueurs arrivent au mercato d'hiver et que l'entraîneur

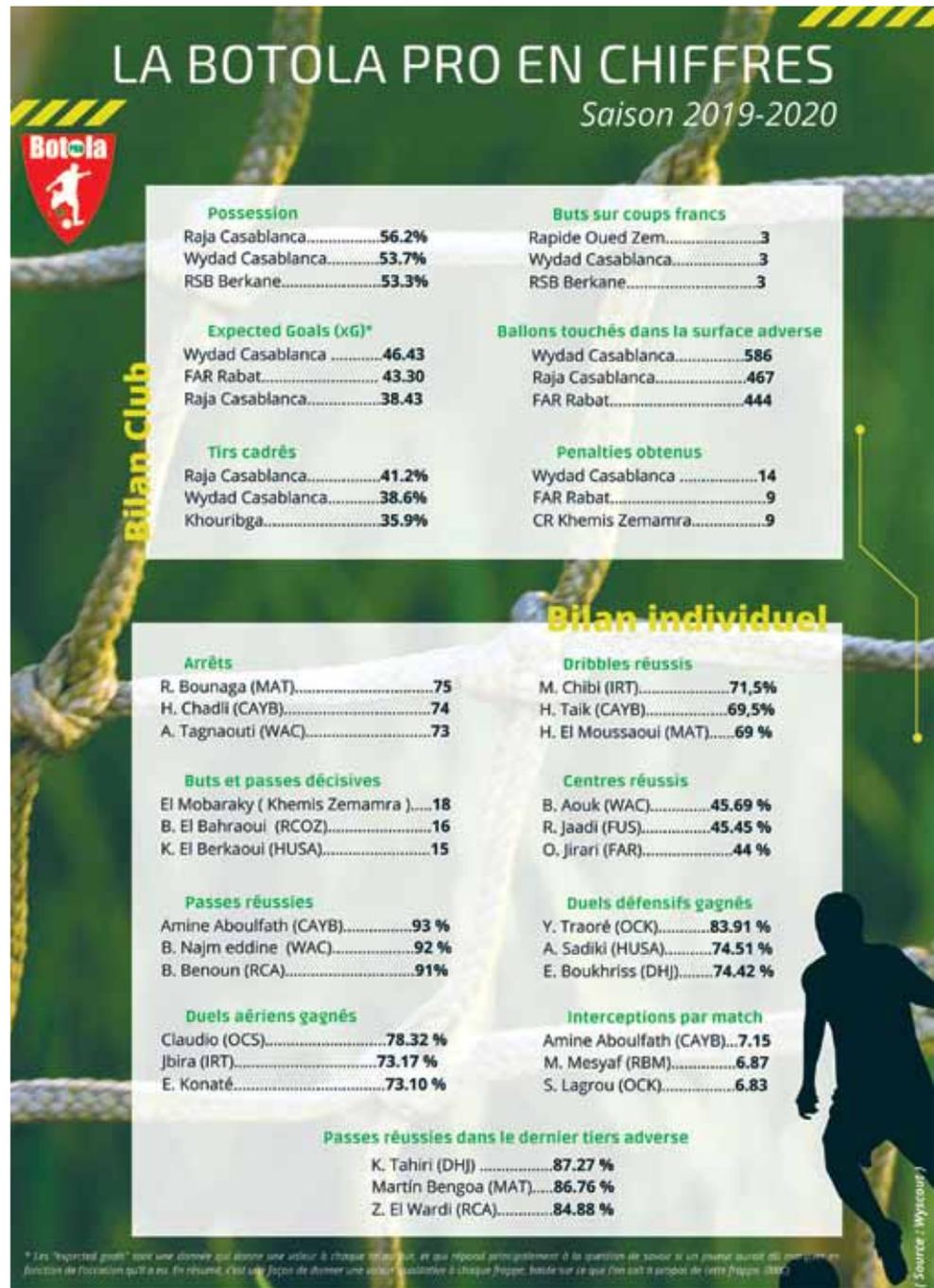
## Le MAT se sépare de Zoran Manojlović

Moghreb Athlétique de Tétouan (MAT) a annoncé que son entraîneur serbe Zoran Manojlović a présenté sa démission, lundi, pour des raisons "personnelles".

L'entraîneur serbe "a justifié par des raisons purement personnelles sa décision", a précisé l'administration du MAT dans un communiqué publié sur le site web du club, notant que Manojlović "a exprimé son admiration pour l'équipe et salué le traitement favorable qui lui a été réservé par toutes les composantes du club".

Le bureau dirigeant de l'équipe a ainsi décidé de commencer à chercher un successeur à l'entraîneur démissionnaire le plus tôt possible.

Moghreb de Tétouan avait annoncé, en septembre dernier, la signature d'un contrat avec Zoran Manojlović pour occuper la fonction de superviseur général de l'équipe durant les matchs restants de la Botola Pro D1 au titre de la saison 2019-2020, puis le poste d'entraîneur de l'équipe pour la saison sportive 2020-2021. Zoran Manojlović a entamé sa carrière d'entraîneur au CD Trofense, avant d'entraîner l'équipe d'Al Ahly Bahreïn avec laquelle il a remporté la coupe du Bahreïn de football. Il a ensuite rebondi à l'Angola où il a entraîné des équipes comme Premiero de Agosto, Sagrada ou encore Kabuscorp SC. Il a également eu une expérience dans la Botola Pro avec le Wydad de Casablanca au début de la saison 2019-2020, qu'il a quitté après son élimination lors de la Coupe Mohammed VI des clubs champions.



est limogé dans la dernière ligne droite. Autant dire que le Wydad s'est tiré une balle dans le pied. La faute à un projet sportif illisible de manière générale, et à une défense patraque en particulier (5ème), encaissant cinq buts de plus que le champion (1er/23 buts encaissés).

Bref, le Raja a mérité sa couronne, autant que le Raja de Béni Mellal et l'Olympique de Khouribga la relégation. Séparées d'une centaine de kilomètres, les deux cités partageaient les mêmes maux et notamment des défenses à l'agonie, avec respectivement 41 et 38 pions encaissés, soit les 15ème et 13ème pires dé-

fenses. Mais cela ne suffit pas toujours pour vivre le cauchemar de la descente, comme en atteste Berrechid. Plus mauvaise arrière-garde de l'élite (44 buts encaissés), le CAYB a sauvé sa place en D1 grâce à une prise de risque constante dans les plans de jeu et à des individualités prometteuses. Un véritable vent de fraîcheur.

Les promesses, justement, parlons-en. Le championnat regorge de talents. Que ce soit des quasi-quaranténaires (38 ans), à l'instar d'El Mobaraky (18 buts et passes décisives), ou des «prospects», des promesses pour l'ave-

nir, comme Amine Aboulfath, très sûr dans la passe (1er). Il est également doté d'une lecture et d'une compréhension du jeu hors norme (1er en interceptions). Sans oublier, Chibi (IRT) qui a tourmenté bien des défenses (71% de dribbles réussis) et a été sans aucun doute déterminant dans le maintien de son club. Avec 75 arrêts, R. Bounaga a, quant à lui, été essentiel dans la surprenante 7ème place occupée par le MAT qui n'avait plus connu pareil classement depuis la saison 2015-2016 (6ème).

Chady Chaabi

## Les espèces rares sont menacées, leur rôle écologique aussi

Une "double peine": les espèces d'animaux rares sont les plus menacées par le changement climatique et l'influence humaine, alors qu'elles remplissent un rôle écologique lui aussi rare, mais essentiel à l'écosystème, alerte une étude cette semaine.

Le ouistiti à tête jaune du Brésil, le kangourou arboricole du Queensland australien, le Strigops habroptila, seul perroquet non-volant au monde... Plus de 4.600 espèces de mammifères terrestres, et 9.287 d'oiseaux, ont été recensées comme "écologiquement rares" par une étude de "profilage" inédite, publiée jeudi dans Nature Communications.

Ce travail de fourmi, s'appuyant sur l'analyse de données à l'échelle mondiale ("big data"), a réalisé une cartographie précise, en combinant le critère de rareté géographique et, pour la première fois, celui de "rareté fonctionnelle".

Il s'agit du rôle unique joué par certains animaux dans le fonctionnement de l'écosystème, de par leurs caractéristiques (taille, alimentation, habitat...). Exemple: l'Ariane de Lucy, colibri endémique du Honduras, qui n'existe plus que dans quatre sites du pays, participe fortement à la pollinisation lorsqu'il se nourrit de nectar. Ou le Macaque noir de l'île de Sulawesi en Indonésie - connu pour



son selfie en 2014 - considéré en danger d'extinction, et dont le régime alimentaire (plus de 145 espèces de fruits) est crucial pour la dispersion des graines des arbres.

"Habituellement, on estime qu'une espèce peu abondante va faiblement contribuer au fonctionnement de l'écosystème, contrairement aux populations plus nombreuses - on appelle ça des effets de masse", explique à l'AFP Nicolas Mouquet, chercheur au CNRS, co-auteur principal de l'étude avec Nicolas Loiseau (Université de Montpellier).

"Mais en réalité, le fonctionnement des écosystèmes est beaucoup plus complexe. C'est comme un moteur dont certaines pièces sont rares mais essentielles pour le faire tourner", développe cet écologue, qui dirige le Centre de synthèse et d'analyse sur la biodiversité (Cesab).

C'est dans ce laboratoire de Montpellier qu'une équipe internationale associant chercheurs en écologie, statisticiens et spécialistes du "big data", a interprété les informations fournies par l'Union internationale pour la conservation

de la nature (UICN) et celles de différentes bases de données internationales.

Selon leurs résultats, la rareté écologique des mammifères se concentre dans les tropiques et l'hémisphère sud, avec des pics dans les îles indonésiennes, à Madagascar et au Costa Rica. Celle des oiseaux, dans les régions tropicales et sub-tropicales, en particulier en Nouvelle-Guinée, en Indonésie et dans les Andes.

S'appuyant sur les modélisations climatiques du Giec, les experts climat de l'ONU, l'étude fait

une projection en 2050 et 2080: "Les espèces rares seront plus impactées que les espèces communes", s'alarme Nicolas Mouquet, qui parle de "double peine" puisque leur rôle écologique, si original, sera également perdu. Les oiseaux seront les plus touchés, et nombre d'entre eux risquent l'extinction d'ici quarante ans. Les espèces rares sont aussi plus touchées par l'influence humaine, dans tous les pays, indépendamment de leur indice de développement ou du nombre de conflits, souligne l'étude.

Elles sont d'ailleurs surreprésentées dans la liste rouge de l'UICN par rapport aux espèces communes. Mais environ 30% passent encore entre les mailles du filet, "parce que les critères de vulnérabilité de l'UICN sont purement géographiques", pointe le chercheur.

L'écologue plaide donc pour que l'organisme international ajoute le rôle des espèces à ses critères de vulnérabilité.

Les conclusions de l'étude sont pour l'heure une hypothèse statistique, qui reste à vérifier par l'expérimentation, précise Nicolas Mouquet.

"C'est un travail de longue haleine, mais l'urgence écologique nous impose de faire le pari qu'il faut absolument protéger ces espèces", conclut-il.

## Sablés fourrés aux dattes



### Ingrédients

- Pour la pâte:
- 250 g de beurre
- 125 g de sucre glace
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 pincée de sel
- 3 càs d'eau de fleur d'oranger
- Farine selon le mélange
- 1 blanc d'oeuf
- Pour la pâte de dattes
- 600 g de pâte de dattes
- 1 càs de beurre
- 2 càs d'eau de fleur d'oranger
- 1 càc de cannelle

### Préparation

Travailler le beurre avec le sucre, ajouter le sucre vanillé, l'eau de fleur d'oranger, le sel et la farine nécessaire jusqu'à obtention d'une pâte homogène.

Mélanger la pâte de dattes avec le beurre, la cannelle, et l'eau de fleur d'oranger puis former de petites boules.

Prendre la pâte à sablés et former des petites boules.

Étaler une petite boule et mettre au centre une boule de farce puis refermer et former de nouveau la boule.

Mettre celle-ci dans un moule pour avoir la forme, continuer avec toutes les boules de pâte. Cuire au four préchauffé à 150 °C pendant 25 minutes.

## Voici pourquoi vous devriez toujours boire votre café après le petit déjeuner

Après une mauvaise nuit, ne vous précipitez pas immédiatement sur votre cafetière. Boire un café le ventre vide aurait un effet négatif sur le contrôle de la glycémie, et augmenterait ainsi les risques de diabète.

Des chercheurs du Center for Nutrition, Exercice & Metabolism de l'Université de Bath (Royaume-Uni) ont examiné l'effet d'un sommeil agité et du café matinal sur différents marqueurs métaboliques. Ils ont pour cela demandé à 29 hommes et femmes en bonne santé de subir trois expériences différentes pendant la nuit dans un ordre aléatoire.

Dans un cas, les participants avaient une nuit normale puis devaient consommer une boisson sucrée au réveil le matin.

À un autre moment, ils étaient soumis à une nuit fragmentée. Ils étaient réveillés toutes les heures pendant cinq minutes puis, au réveil, ont reçu une boisson sucrée.

Ensuite, les participants vivaient les mêmes perturbations de sommeil, mais cette fois, ils ont d'abord reçu un café noir fort 30 minutes avant de consommer la boisson sucrée.

À chacun de ces tests, des échantillons de sang ont été prélevés et analysés.

Les chercheurs ont découvert qu'une mauvaise nuit a un impact limité sur le taux de glycémie ou le taux d'insuline au petit déjeuner.

"Des recherches antérieures suggèrent que la perte de nombreuses heures de sommeil sur une et/ou plusieurs nuits pouvait avoir des effets métaboliques négatifs, il est

donc rassurant d'apprendre qu'une seule nuit de sommeil fragmenté (par exemple en raison d'insomnie, de perturbations sonores ou des pleurs d'un nouveau bébé) n'ont pas le même effet", explique l'article paru dans la revue British Journal of Nutrition.

En revanche, si le petit noir du matin réveille, il a un effet négatif sur le contrôle de la glycémie, selon les scientifiques. S'il est bu avant le petit-déjeuner, il augmente la réponse glycémique au premier repas de la journée d'environ 50%.

Ainsi l'astuce de se tourner vers le "caoua" après une mauvaise nuit de sommeil pourrait limiter la capacité de votre corps à tolérer le sucre au cours du petit-déjeuner. Or le contrôle de la glycémie joue un rôle important dans la réduction des risques d'affections telles que le diabète et les maladies cardiaques.

Au terme de leurs travaux, les chercheurs recommandent ainsi de boire son café après le petit-déjeuner, et non avant !

Le professeur James Betts, codirecteur du Center for Nutrition, Exercice & Metabolism de l'Université de Bath, explique : "Nous savons que près de la moitié d'entre nous se réveilleront le matin et - avant de faire quoi que ce soit - boiront un café. Intuitivement, plus nous nous sentons fatigués, plus le café est fort. Cette étude est importante et a des implications de grande portée sur la santé, car jusqu'à présent, nous avons des connaissances limitées sur ce que cela fait à notre corps, en particulier pour notre métabolisme et notre contrôle de glycémie".